

# circuit

Magazine d'information sur la langue et la communication

Numéro 63, printemps 1999



Ordre des traducteurs  
et interprètes agréés du Québec

Deux fois lauréat du Prix de la meilleure  
publication nationale en traduction de la FIT



# LAVERGNE Communication Relations publiques

## NOTRE AGENCE

*offre des services complets  
en communication  
et relations publiques...*

*Notre expertise  
vous permet  
d'atteindre  
la cible visée!*

*Votre compétence  
et votre savoir-faire  
contribuent à la réussite  
de nos projets,  
à tous les niveaux...*

*Au  
départ,  
il y a vous  
et nous...*

*À  
l'arrivée,  
une équipe  
gagnante!*

Téléphone: 514.499.3020

Télécopieur: 514.499.3025

Courrier électronique:  
lavergne@sympatico.ca

464, rue St-Jean, bureau 301, Montréal (Québec) H2Y 2S1

# CIRCUIT

Publié quatre fois l'an par l'Ordre des traducteurs  
et interprètes agréés du Québec



2021, rue Union  
Bureau 1108  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
Tél. : (514) 845-4411  
Télec. : (514) 845-9903  
Courriel : otiaq@odyssee.net  
Site web : <http://www.otiaq.org>

**Responsable du Secteur communications, OTIAQ**  
Micheline Simard

**Direction**  
Betty Cohen

**Rédactrice en chef**  
Gloria Kearns

**Rédaction**  
Michel Buttiens (*Des livres*), Betty Cohen (*Silhouette*),  
Maïté González, Memuna Kanu, Marie Françoise  
Lalande (*secrétaire du Comité*), Solange Lapierre  
(*Curiosités, Sur le vif*), François Lavallée (*Des hauts et  
des bas*), Éric Poirier (*Des revues*), Wallace Schwab (*Des  
techniques*)

**Dossier**  
Solange Lapierre et Éric Poirier

**Ont collaboré à ce numéro**  
Manon Bergeron, Hélène Cajolet-Laganière, Pierre  
Cardinal, Pierre Cloutier, Jean Delisle, Marie-Éva de  
Villers, Annick Farina, Claude Faucher, Aline  
Francoeur, Margaret Jackson, Jean-Pierre Jouselin,  
Jacques Labelle, Céline Labrosse, Didier Lafond,  
Roda P. Roberts, Wilma Scappaticci

**Direction artistique et illustrations**  
Lise Gascon

**Éditique**  
Mardigrafe

**Impression**  
R. M. Hébert inc

**Publicité**  
Éric Arminjon, Agence Tournesol  
Tél. : (514) 398-9838  
Télec. : (514) 398-9800

**Avis aux auteurs** : Veuillez envoyer votre article à l'at-  
tention de Circuit, sous format RTF, sur disquette ou  
par courrier électronique.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de  
l'éditeur et de l'auteur. La rédaction est responsable du  
choix des textes publiés, mais les opinions exprimées  
n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune  
responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant  
dans *Circuit*.

© OTIAQ  
Dépôt légal - 1<sup>er</sup> trimestre 1999  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0821-1876

**Tarif d'abonnement**  
Membres de l'OTIAQ : abonnement gratuit

Non-membres : 35\$ par année (40\$ à l'extérieur du  
Canada), TPS incluse. Chèque ou mandat-poste à l'or-  
dre de « *Circuit* OTIAQ » (voir adresse ci-dessus).



**Prix de la meilleure publication nationale en  
traduction 1993-1996 décerné par la Fédération  
internationale des traducteurs.**

## Please translate into Canadian French

QUEL traducteur d'ici n'a pas souri en entendant cela d'un client? Quelle hérésie, en effet, pour nous qui nous évertuons à épurer notre vocabulaire de toute couleur locale, à rechercher notre terminologie dans l'hexagone et à ne jurer que par le *Petit Robert* (celui de France s'entend!). Et il est inutile d'essayer d'expliquer cela au client en question, car il est persuadé d'avoir raison. Il le sait, lui qui est déjà allé en France, que le français n'a pas la même consonance, qu'il y a des mots différents, qu'on ne met pas de l'essence, mais du *gaouz* (sic) à la pompe, etc. Alors on rit doucement et on accepte le contrat. Il faut bien vivre.

Mais qu'en est-il vraiment? Ce *Canadian French* dont on nous rebat les oreilles existe-t-il après tout et dépasse-t-il les limites de la langue parlée? Y a-t-il des différences dans la terminologie spécialisée et faut-il être vigilant? *Circuit* s'est posé ces questions et n'a pu que se rendre à l'évidence devant le foisonnement de recherches terminologiques et lexicographiques qui ont lieu actuellement au Québec. Le *Canadian French* existe bel et bien. Peut-être pas comme l'entendent nos clients, mais il existe et doit prendre la place qui lui revient.

Comme le disent Éric Poirier et Solange Lapierre, après le français lui-même, c'est la lexicographie d'ici qui revendique son existence, et elle démontre ce faisant la richesse de la langue québécoise et son apport à la francophonie. C'est un dossier très riche qu'ils nous offrent, un dossier que nous avons voulu fouillé et complet sur le français du Québec. Si bien que nous avons dû lui faire de la place et lui sacrifier certaines chroniques, notamment Sur le Vif et Notes et contre-notes. Tout rentrera bien sûr dans l'ordre dès notre prochain numéro. Il est toutefois une nouvelle qu'il nous faut annoncer, car nous en sommes fiers. C'est celle du Mérite du français en terminologie remporté par le Comité de terminologie de l'Institut Canadien des Comptables Agréés à l'occasion de la Francofête en mars 1999. Il s'agit d'un prix bien mérité pour ce comité dont les travaux sont si précieux à quiconque travaille en comptabilité. Il s'agit aussi d'un grand honneur pour l'OTIAQ, car ce comité compte plusieurs membres de l'Ordre et il est dirigé par l'un de nos membres les plus éminents, Jean-François Joly.

Nos autres chroniques habituelles sont là, bien qu'elles aient dû aussi faire de la place à notre dossier vedette. À noter l'article de Didier Lafond sur *Chasing the Chinook* et la fable de François Lavallée, toujours inspiré pour Des hauts et des bas. Bonne lecture!

Pour le comité  
Betty Cohen, trad. a.



### Dossier

4

La lexicographie de chez nous revendique une existence propre. Pour ce faire, elle doit innover et s'adapter au contexte nord-américain, tout en adoptant une méthodologie universelle et en faisant preuve d'une grande rigueur. *Circuit* s'est assuré la collaboration des principaux acteurs de la lexicographie d'ici pour faire un portrait de la situation actuelle dans ce domaine.



### Pages d'histoire

22

Dans cette profession qu'il considérait alimentaire, le Montréalais Pierre Baillargeon a laissé une marque indélébile. Le style dépouillé et concis de ses traductions littéraires fait qu'elles demeurent toujours d'actualité.

### Des techniques

24

Le monde de l'informatique offre de plus en plus d'outils et de gadgets pour nous faciliter la tâche. Mais cette prolifération peut s'avérer coûteuse. Il faut donc savoir examiner nos besoins réels.

### Curiosités

25

Un livre plein d'humour qui retrace l'histoire de termes et d'expressions typiquement canadiennes.

### Des revues

26

Comparaison de deux traductions de *The Waves*, de Virginia Woolf : un recul dans la conception de la traduction ; le rapport Poignant sur les parlers et la culture des régions de France.

### Des hauts et des bas

27

### Des livres

28

Pour mieux connaître la terminologie, un ouvrage de Maria Teresa Cabré traduit et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley ; la correspondance d'affaires anglaise à l'usage des francophones ; les Webster sur CD-ROM ; les nouveautés.





## Vers une lexicographie raisonnée

L'outil numéro un, le dictionnaire, bien sûr. Mais lequel? Notre lexicographie, qui n'en est pourtant pas à ses premiers pas, prépare avec toute la rigueur scientifique nécessaire l'ouvrage qui devra rallier tout le monde... Utopie?

**A**PRÈS le français québécois, c'est au tour de la lexicographie d'ici de revendiquer une existence propre. Malgré la parution d'importants ouvrages, dont les principaux acteurs participent à ce dossier, tout n'est pas joué. Tout en adoptant d'emblée une méthodologie universelle et une rigueur toute scientifique, la lexicographie d'ici doit aussi innover et s'adapter à notre situation particulière en Amérique du Nord (l'intégration ou la non-intégration de marques lexicales demeure centrale à cet égard). Les dictionnaires qui y sont publiés et qui y seront publiés reflètent et reflèteront ces particularités.

Pour mieux se faire entendre, la lexicographie québécoise est à la recherche d'un nouveau dictionnaire normatif qui fasse davantage consensus sur la variété du français d'ici, ainsi que sur notre vision du français commun. Et la lexicographie est appelée à jouer un rôle essentiel dans le travail des langagiers. Parce qu'elle représente la méthode rigoureuse de description des mots et expressions d'ici. Parce qu'elle représente aussi l'étude scientifique qui prépare la réalisation des outils de travail des langagiers. Enfin, parce qu'elle rend compte des changements linguistiques, qu'elle soit la première ou la dernière à les entériner.

Même si tous les québécismes ne peuvent y prétendre, certains d'entre eux pourront voir leur aire d'emploi s'élargir (comme *motoneige*). De sorte que le plus grand mérite d'une lexicographie d'ici sera très certainement celui d'avoir contribué à l'élaboration d'une lexicographie comparée, elle-même prélude à une lexicographie universelle qui donnera lieu, qui sait, à la publication d'un dictionnaire francophone (le projet n'est pas nouveau...) Voilà très certainement un champ de réflexion et un secteur d'intervention qui est du ressort des langagiers.

À l'Université d'Ottawa, et en collaboration avec les universités de Montréal et Laval, Roda Roberts prépare un dictionnaire bilingue qui érigera... enfin, les assises de l'identité linguistique du Canada. De Milan, Annick Farina a analysé plus de 250 ouvrages lexicographiques d'ici, attestant ainsi que cet intérêt ne date pas d'hier... Le coauteur du *Visuel*, Jean-Claude Corbeil, nous parle de la stratégie et de la pédagogie dont doivent faire preuve lexicographes et langagiers. Claude Poirier, dont le *Dictionnaire historique du français québécois* a relancé un débat sur la norme, explique le rôle de cet ouvrage fondateur, qui annonce l'élaboration prochaine d'un dictionnaire d'usage. En 1992, déjà, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* irritait les puristes. Jean-Claude Boulanger inscrit son ouvrage dans une lutte idéologique et propose aux traducteurs une formation plus poussée en lexicographie. Marie-Éva de Villers analyse les différences et les similitudes de la langue écrite, à travers une année d'éditions du *Devoir* et du *Monde* et propose une nouvelle classification des québécismes. Dans cette veine, Pierre Cardinal, devant la montée des expressions familières dans la presse, propose une explication historique. De son côté, Jacques Labelle mène une analyse scientifique des variétés de français, démontrant que les québécismes lexicaux ne sont que la pointe de l'iceberg. À l'Université de Sherbrooke, Hélène Cajolet-Laganière mène des enquêtes précises sur les attentes des usagers : quel dictionnaire veulent-ils? Enfin, Claude Faucher, traducteur au CN, réitère que tout n'est pas universel en français technique même si les chemins de fer sont construits ici de la même façon. Et Céline Labrosse dont le néologisme *professionnelle*, où coïncident québécitude et féminité, a fait bien du bruit, reprend son raisonnement qui s'inscrit en droite ligne dans la tradition de l'orthographe. ■

Éric Poirier avec la collaboration de Solange Lapierre



## Definition, Identification and Selection of French Canadianisms in the Bilingual Canadian Dictionary<sup>1</sup>

The Bilingual Canadian Dictionary (BCD), whose goal is to present both English and French as they are used in Canada, is a work in progress, with publication slated for 2004.

by Roda P. Roberts

**N**EVERTHELESS, the three universities that have been involved in this project for the last few years (the University of Ottawa, Université de Montréal and Université Laval) have completed enough lexicographic research not only to have identified challenges related to the treatment of French

Canadianisms in this dictionary, but also to have adopted certain policies and practices to deal with them.

### *The BCD's definition of a French Canadianism*

The first challenge faced by the BCD project was to determine what constitutes a French Canadianism. The response to this basic question may seem obvious but, in fact, it is not. While there is

Roda P. Roberts teaches at the University of Ottawa.

general consensus that a French Canadianism is a linguistic element particular to French as spoken in Canada, this very vague definition needs clarification from various points of view. First, does the particular Canadian element have to have its origin in Canada? Again, there is general agreement, at least for French Canadianisms, that this does not have to be the case, since a number of them had their origins in older dialects of France (e.g., *enfarger* in the sense of *entraver*). Second, does a linguistic element have to be used only in Canada for it to be considered a French Canadianism? Although there is more debate on this question, the BCD project has taken the position that a particular linguistic element in Canadian French will be considered a Canadianism not only if it is used uniquely in Canada (e.g., *débarbouillette*), but also if it is used much less frequently in other French-speaking countries (e.g., *serrer* in the sense of *ranger*). To sum up, then, a French Canadianism is a linguistic element that distinguishes French as used in Canada, which may or may not have originated in Canada, but which is either used uniquely in Canada or employed far less frequently in other French-speaking countries.

The relationship between French Canadianisms in general and *Québécoisismes* in particular also needed to be determined. While it is still true that Acadianisms and, even more, Manitobanisms are not well known and are also more limited in number, and that therefore Quebec particularities in French will dominate in the BCD as they do in Poirier's *Dictionnaire du français Plus* and in Jean-Claude Boulanger's *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992), the BCD is attempting to be more inclusive in terms of French Canadianisms. Thus, in the second and final stage of this dictionary project, we intend to contact linguists in Moncton and St. Boniface, inviting them to submit a list of linguistic regional particularities they feel are common enough and distinctive enough for inclusion in a general Canadian bilingual dictionary.

### Types of French Canadianisms included in the BCD

French Canadianisms, from whatever region, come in a variety of types including phonological Canadianisms, orthographic Canadianisms, grammatical Canadianisms, and lexical Canadianisms. Not all can be included in a dictionary, especially not in a bilingual dictionary.

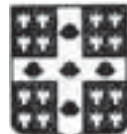
Lexical Canadianisms, which are the most numerous, include:

- (a) words that are typically Canadian (e.g., *aiguise-crayon*, *pourvoirie*),
- (b) special Canadian meanings attributed to standard words (e.g., the meaning of "corner store" attached to the word *dépanneur*, "veranda" to *porche*);
- (c) words more frequently used in Canada (e.g. *serrer* in the sense of *ranger*)
- (d) Canadian collocations (e.g., *être/tomber en amour*, *être en âge*);
- (e) Canadian fixed expressions (e.g., *être sur son trente-six*, *paver la voie à*).

The BCD focusses heavily on such Canadianisms.

In addition, orthographic Canadianisms, i.e., preferred Canadian spelling for standard French words (e.g. *canoé* rather than *canoë*), are also routinely included in the BCD (although the standard French spelling is also given as a variant if it is used at all in Canada).

Finally, certain grammatical differences in Canadian French, such as preferred Canadian gender for standard French words (e.g., *toast*: feminine in Canada, but masculine in France) are clearly noted. While more debatable grammatical Canadianisms at the level of syntax (e.g., *l'homme que je suis sorti avec*) are avoided



in the BCD, all examples in French and all French translations of English examples in the BCD are verified by our French Canadian experts to ensure they reflect French Canadian usage.

Finally, phonological Canadianisms could certainly have a place in any Canadian dictionary. But the BCD team has decided not to include phonetic transcriptions in the printed dictionary, first because most users are unable to decipher phonetic transcriptions and, second, because it is difficult, if not impossible, to identify one single transcription that would reflect how a word is pronounced in different French-speaking areas of Canada, given the variety of regional variations. However, we envisage a future CD-ROM version of the dictionary that will include a sound track with two or three different Canadian pronunciations.

Here is our method of identifying and selecting those types of Canadianisms that the BCD includes, focussing more particularly on lexical Canadianisms.

### Identification of French Canadianisms for inclusion in the BCD

A group of specialists in Canadian French (Jean-Claude Boulanger and Lionel Boisvert, along with research assistants) established a preliminary list of Canadianisms for the purposes of the BCD. This list was drawn up on the basis of existing dictionaries and lexicons of Canadian French, files of the *Trésor de la langue française du Québec*, and comparisons of Canadian lexicographic sources with those from France. This preliminary list has since been expanded based on a consultation of a French Canadian text corpus and a comparison of the use of words in this corpus with the use of words in a corpus of texts from France. These corpora are contained in the BCD's own textual database, TEXTUM. An example of the French content is shown briefly in the following table.

#### TEXTUM (FRENCH CORPORA)

##### Legend:

|                           |                           |
|---------------------------|---------------------------|
| N = newspaper             | G = general               |
| P = magazine, journal     | ST = scientific/technical |
| F = Fiction               | CD = Canada               |
| GD = government documents | FR = France               |

##### FRENCH

|                             |              | SIZE<br>(in millions of words) |
|-----------------------------|--------------|--------------------------------|
| Presse canadienne-française | (N+P, G, CD) | 77.0                           |
| Le Monde                    | (N, G, FR)   | 17.1                           |
| Ouest France                | (N, G, FR)   | 4.9                            |
| Leméac                      | (F, G, CD)   | 0.9                            |
| ACFAS                       | (P, ST, CD)  | 0.13                           |

The use of TEXTUM to identify Canadianisms can be illustrated well by the noun *ainé*, which was not in our original list of Canadianisms. While analyzing corpus printouts during the preparation of this entry, it became clear that this noun has a Canadian meaning, not mentioned in any dictionary, of "*une personne d'une tribu autochtone, qui est généralement âgée et qui a beaucoup d'influence sur la vie de la tribu.*"

Thus, the identification of Canadianisms is an ongoing process for, in several cases, a Canadian meaning is only revealed by a corpus analysis during entry preparation.

## Selection of French Canadianisms for inclusion in the BCD

While the BCD team strives to identify all potential Canadianisms (including anglicisms), not all the French Canadianisms identified are automatically included in the BCD; nor are those selected for inclusion automatically included in both sections of this bilingual dictionary (i.e., both as headwords in the French-English section and as equivalents in the English-French section). This is primarily because, given the restrictions of time (and, in the case of the print dictionary, space), the BCD has to make choices, as do all dictionaries.

The first selection decision we made was that a large number of French Canadianisms would be provided as source-language words or expressions in the French-English section. This policy is justified by the anticipated use of this section of the bilingual dictionary. English-speaking users of the BCD would probably consult the French-English section to understand the meaning of a French Canadianism which they came across in writing or oral discourse (i.e., for decoding in French), whereas French-speaking Canadians, familiar with the Canadianism in question, may wish to find its English equivalent for use in English (i.e., for encoding in English). For either of the uses foreseen above to be effective, a substantial number of French Canadianisms need to be covered in the French nomenclature, including certain Canadianisms such as anglicisms which may be condemned by purists.

This general policy decision is nevertheless subject to specific criteria that must be considered prior to the inclusion of any "criticized" Canadianisms. For example, the BCD uses three main criteria to select Canadian anglicisms for inclusion in the French-English section: (a) the difficulty recognizing and understanding them; (b) their linguistic productivity; and (c) their frequency of usage as attested to by our French Canadian corpora. On the basis of the first criteria, anglicisms that are identical or almost identical in both form and meaning to their English counterparts (*anglicismes intacts ou quasi-intacts*), such as "truck" or "muffler," would be far less likely to figure in the nomenclature than *sloche* (*anglicisme francisé* from "slush") or *accommoder*, a semantic anglicism which has borrowed three of the seven main meanings of the English verb "to accommodate." On the basis of the second criteria, the anglicism *chum* would be included since this noun has given rise in French to new lexical items (e.g., the adjectival form *chum*, the compound nouns *chum de fille*, *chum de gars*). Finally, the third criteria of frequency of usage would justify the inclusion

of the calque *centre d'achat(s)* in the French nomenclature, since there are at least 50 occurrences of it in the *Presse canadienne française* subcorpus.

The selection of French Canadianisms to be included as equivalents on the English-French side of the dictionary is more restrictive, as this section is likely to be used by both anglophones and francophones for encoding in French. Since an English word or expression can often be expressed in more than one way in French, certain debatable French Canadianisms, especially anglicisms, have to meet more stringent criteria for inclusion. The first and most obvious one is the absence of a lexical item in French that corresponds exactly to the concept expressed by an English item. This criteria would justify the inclusion of *citron*, a calque of the English word "lemon" in the sense of "*objet, spécialement une automobile, qui a des vices de fabrication.*" A second criteria that would justify inclusion of an anglicism as an equivalent is the same as that used to justify its inclusion as a source-language item: its linguistic productivity. It would be ridiculous to avoid giving the anglicism *magasiner* as an equivalent of the English "to shop," when this anglicism has led to the addition of the meaning "shopping" to the French *magasinage* and even to the creation of the nouns and adjectives *magasineux/magasineur* and *magasineuse*. Another criteria used to select criticized French Canadianisms as equivalents is that of frequency of usage. Given that the anglicism *surtemps* is used far more frequently than *heures supplémentaires* in the *Presse canadienne française* subcorpus, it will necessarily be included as one of the equivalents for the English "overtime."

Defining, identifying and selecting French Canadianisms for inclusion in the BCD represent only half the challenges we face when dealing with the particularities of Canada's languages. Others include questions related to the actual lexicographic treatment of these items. Unfortunately, space does not permit me to deal with these issues in any depth here. Suffice it to say that all French Canadianisms selected for inclusion either as source-language items or as equivalents are invariably identified as Canadianisms, are carefully labelled for register when necessary, and may be accompanied by comments regarding other limitations on their usage. In other words, every French Canadianism is accompanied by ample information to allow a user to decide whether or not to use it in a given situation. And what more could any dictionary be expected to do? ■

1. The project is funded by the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada.



## La québéçisation des dictionnaires

canadianiser; canadianismes; canadianité; canadianitude;  
canadien, ienne; canadien-français; québécoien, ienne;  
québéçisant, ante; québéçisation; québéçiser;

par Annick Farina

ON SERA sûrement surpris, à la lecture de cette série d'entrées, de l'importance prise par la « chose » québécoise et sa définition dans un dictionnaire différentiel (dictionnaire de « canadianismes ») québécois. On sera sûrement aussi surpris d'apprendre que le Québec a produit en deux siècles près de 250 listes lexicales<sup>1</sup>. Glossaires, dictionnaires généraux, dictionnaires correc-

tifs, répertoires, manuels, sarclores ou chroniques, l'histoire du Québec est en effet parsemée de collections de mots, d'inventaires des perles ou des « immondices » trouvées dans le parler de ceux qui le peuplent.



Annick Farina, devenue « docteur ès lettres » depuis peu, est traductrice et enseignante à Milan.

Diversité de présentations, de sujets et d'objectifs, d'auteurs et de lectures, le genre englobé par l'appellation de « dictionnaire québécois » a vécu ses modes et ses bouleversements. Il a évolué au rythme des mutations et des questionnements de son pays d'origine en jouant toujours un rôle déterminant dans la définition du peuple québécois et de sa spécificité. Il est devenu en quelque sorte le représentant par excellence d'une « question linguistique » qui reste au cœur des préoccupations de ceux qui ont fait profession d'écrire en français au Québec, n'étant apparemment plus seulement ouvrage de référence pour ces derniers mais genre national à part entière. On peut suivre le cours de ses productions comme le récit de la construction — véritable ou onirique — d'un pays, comme l'affirmation progressive d'une culture à définir principalement avec ses mots.

### *Le père Potier*

Pas encore de Canadiens ou de canadianismes ni, bien sûr, de Québécois ou de québécoismes lorsque le premier manuscrit qui décrive les bizarreries des « façons de parler » des « habitants » fut rédigé par le missionnaire belge Potier<sup>2</sup>. Simple curiosité pour un phénomène attribuable à un changement de monde et à l'adaptation d'un peuple à ce nouveau monde, les différences existant entre le parler de France et celui de la Nouvelle-France n'avaient pas encore besoin d'être étiquetées. Elles pouvaient être décrites hors des « passions » linguistiques sans autre intention que de participer au développement des sciences et de la connaissance des différents peuples.

Le manuscrit du père Potier est cependant le seul relevé lexical du français parlé au Canada qui ait été écrit avant que ce pays ne devienne anglais, et il ne trouvera de ce fait aucun véritable successeur. Potier peut en effet être considéré comme le précurseur de

ceux qui rédigeront des « glossaires » bien après lui, des érudits eux aussi qui voudront à leur tour décrire le français du Canada en faisant de leurs descriptions encyclopédiques dans les habitudes de ses habitants, mais ces derniers ne pourront faire fi d'un courant puriste né pour enrayer une transformation linguistique jugée perverse, qui tendait à l'assimilation aveugle de la langue de l'ennemi anglais par un



Canadien-Français déjà dépossédé de son pays, et qui risquait de voir sa langue disparaître.

### *Glossaires et dictionnaires correctifs*

« **canadianisme**, s.m. || Façon de parler propre aux Canadiens, surtout aux Canadiens français ; mot, locution d'origine canadienne, surtout d'origine canadienne française. Ex. : Magasiner, au sens de faire des emplettes dans les magasins de détail, et s'embourber, au sens de s'enfoncer dans la neige, sont des *canadianismes*<sup>3</sup>. »

Souhaitant démontrer que le français parlé au Canada n'était pas « une sorte de caricature du français et un parler tout-à-fait digne de mépris<sup>4</sup> » comme les puristes tendaient à le faire croire, les rédacteurs de glossaires ont fait en quelque sorte naître et

prospérer le mot *canadianisme* et les « canadianismes » eux-mêmes.

Ce qu'on pouvait déjà induire de la distinction effectuée dans la définition de « canadianisme » du *Glossaire* entre « façon de parler » et « mot, locution », et que les préfaces des différents glossaires rendront plus évident encore, c'est que le « canadianisme » générique qui désigne tous les mots utilisés par les Canadiens et le « canadianisme » qui ne désigne que les mots canadiens de bonne naissance ne sont pas de même portée à leurs yeux, et que seul le dernier pourra être considéré comme une marque distinctive pour des mots qui leur était source d'orgueil.

Poussés par leur désir de donner une image positive des mots utilisés par les Canadiens, les glossaristes ont décrit les mots nés en une terre canadienne qui n'avait pas été corrompue par l'Anglais, s'intéressant uniquement au français des campagnes canadiennes, et non comme pourrait le faire croire les auteurs du *Glossaire* à la « façon de parler propre [à tous les] Canadiens ». Ils laissaient ainsi à leurs collègues rédacteurs de « recueils de locutions vicieuses » les mots qui proliféraient dans le quotidien citadin des Canadiens, dans le français des ouvriers ou des commerçants.

Voyant l'âme de leur peuple s'exprimer dans ce Canada profond qui avait conservé les vieilles traditions, ils essayaient de consolider une nationalité qui se révélait selon eux dans ce mouvement qui était allé « greffer sur le tronc de la langue française les jeunes pousses que nous avons en quelque sorte fait surgir de notre sol<sup>5</sup> », tout en ne manquant pas de refuser le statut de « mots canadiens » aux anglicismes et autres mots de « mauvaise ascendance » et de considérer comme un « canadianisme » la seule « invention canadienne » qui décrivait une réalité typiquement canadienne.

### *Canadianisme institutionnalisé*

Cette attitude perdure encore dans la plupart des institutions canadiennes. C'est par exemple celle de l'OLF qui a attribué le titre de « canadianisme de bon aloi » à ce qui était appelé « canadianisme » tout court auparavant.

L'OLF d'aujourd'hui a quelque peu transformé les critères qui lui permettent de juger une forme comme « recommandable » ou « critiquable ». Il a accepté toujours plus de mots au sein de ses listes, renommant depuis peu ses « canadianismes de bon aloi » des « québécoismes normalisés » ou « recommandés », noms plus adaptés selon lui à une institution qui a suivi « l'évolution rapide des mentalités au regard de la norme québécoise à promouvoir<sup>6</sup> » et qui veut garantir son objectivité scientifique en matière de langue. Les « québécoismes » recommandés aujourd'hui par l'OLF ne diffèrent cependant pas beaucoup des anciens « canadianismes », ces termes étant semble-t-il invariablement les mêmes et recommandés pour les mêmes raisons<sup>7</sup>.

### *La mort du canadianisme dans une nouvelle lexicographie Made in Québec*

« **canadianisme** n.m. Mot, sens, locution ou tournure propre au français du Canada, **acadianisme**, **amérindianisme**, **inuitisme**, **québécoisme**<sup>8</sup>. »

**francisme** [...] n. m. LING Fait de langue (prononc., mot, tournure, etc.) caractéristique du français de France. *Marchand de couleurs\* est un francisme, et même un parisianisme*. V. *encycl. québécoisme*. De *France*<sup>9</sup>.

La naissance d'une nouvelle « nationalité » québécoise s'est affirmée particulièrement dans la volonté des lexicographes de fournir aussi des dictionnaires distincts, non plus « différentiels » mais « généraux », dans lesquels le « canadianisme » s'est à la fois banalisé par la création d'une multitude de synonymes et a été « exorcisé » d'une tradition de puristes qui en avaient fait une tare par sa

disparition de la microstructure du dictionnaire, et de son titre évidemment. La marque « canadienisme » semble ainsi avoir été abandonnée par les nouveaux lexicographes parce qu'elle les présentait selon eux comme « des protubérances du tissu langagier "normal" plutôt que comme des constituants fondamentaux de ce même tissu langagier dans les variations infinies pratiquées par ses locuteurs<sup>10</sup> ». Ils considéreront peut-être bientôt ce mot comme un « francisme » péjoratif pour désigner des mots simplement québécois. ■

1. Ce chiffre représente le nombre des ouvrages recensés dans ma thèse de doctorat (*Lexicographie et Société : les dictionnaires québécois*, direction : Henri Meschonnic, soutenue à l'Université Paris 8 en octobre 1998. À paraître dans la collection Lexica chez Honoré

Champion, Paris). Il comprend tous les dictionnaires qui ont une nomenclature québécoise, publiés au Canada du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1995 et toutes leurs éditions et la plupart des manuscrits, articles et essais qui se sont intéressés aux différents français du Canada.

2. POTIER, Père Pierre-Philippe, *Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc. des Canadiens au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, manuscrit n.4257 non signé, 1743-1752.

3. Société du Parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, 1930.

4. CLAPIN, S., *Dictionnaire canadien-français* : ..., Montréal et Boston, 1894, p. xi.

5. Ibid., p. xi.

6. OLF, *Énoncé d'une politique relative aux québécismes*, 1985.

7. La différence introduite dans les nouvelles listes de l'OLF concerne principalement le secteur terminologique, la néologie québécoise.

8. BOULANGER, Jean-Claude et REY, Alain, *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, 1992.

9. Avant-propos, *Dictionnaire du français Plus*.

10. Ibid.



## Du bon usage des québécismes et des francismes : une question de pédagogie et de stratégie

C'est dans son bureau au ministère des Relations internationales que nous avons recueilli les propos de Jean-Claude Corbeil sur la langue d'ici et sur le rapport qu'entretiennent les traducteurs avec elle, sur la norme d'ici et d'Europe et sur le sentiment linguistique des usagers et de ses collègues traducteurs et terminologues.

entrevue réalisée par *Éric Poirier*

SI JEAN-CLAUDE Corbeil peut se vanter d'être sous-ministre associé (à la différence d'un sous-ministre adjoint, il ne relève pas d'un sous-ministre<sup>1</sup>, mais de la ministre Louise Beaudoin) et co-auteur, avec Ariane Archambault, du *Dictionnaire thématique Visuel* pour ne nommer que ses réussites les plus éclatantes, il aime à rappeler que c'est à titre de professeur de latin et de français qu'il a fait ses tout débuts. En outre, il n'est pas inutile de savoir que Jean-Claude Corbeil, membre d'honneur de l'OTIAQ, fut également professeur à l'Université de Montréal, directeur de l'OLF et linguiste-conseil invité à participer au comité de rédaction de la loi 101.

### La nécessaire pédagogie des langagiers

Jean-Claude Corbeil constate d'abord que le travail du traducteur et du terminologue est en rapport constant et étroit avec un texte de départ, ou un terme d'origine, dont les contingences de rédaction (style, registre, allusions, sous-entendus, etc.) ou de sélection (pour une expression particulière ou un terme choisi) expriment des choix effectifs qui auront une incidence directe en langue d'arrivée. Il importe donc de « décoder » ce texte ou ce terme de départ de façon à le transposer et à produire un texte conforme aux critères d'acceptabilité de la langue et de la société d'arrivée, voire d'un client particulier. Le langagier est l'intermédiaire entre le produit conforme et le client, d'où l'aspect pédagogique de son travail. Les langagiers font donc preuve de bon goût dans leurs choix, connaissent très bien les différents registres sociaux et stylistiques et pour ce faire doivent avoir accès à de bonnes sources d'informations linguistiques.

Ce dernier constat correspond au besoin qu'avait défini Louise Beaudoin en 1996 dans sa proposition *Le français langue commune* dans son bilan de la situation de la langue par rapport à la qualité : « À part le problème de son enseignement dont on discute beaucoup, plusieurs facteurs compromettent l'usage d'un français de qualité : la norme de réf-

rence est mal définie; [...] il y a un manque d'outils pour aider les institutions ou les citoyens à utiliser une langue de qualité<sup>2</sup>. »

### Le vaste public ne souffre plus d'insécurité linguistique

Et l'insécurité linguistique des Québécois et des langagiers? « Y a-t-il eu enquête systématique là-dessus? Cette notion d'insécurité linguistique, ou même ce slogan, si je puis dire, remonte en fait à la commission Laurendeau-Dunton, et il s'agissait à l'époque du rapport à l'anglais, qui dominait alors notre société comme chacun sait. Le vaste public ne souffre plus d'insécurité linguistique. Les Québécois sont fiers de ce qu'ils sont et ils réclament aujourd'hui le droit de parler en français au travail et dans leur vie quotidienne. Ce qui ne les empêche pas de se montrer sensibles au bon usage et d'être prêts à s'améliorer. Ce sont davantage les spécialistes de la langue qui font preuve d'insécurité linguistique. Les langagiers, par exemple, ne disposent pas des outils requis sur le français de référence. Quant aux lexicographes, leur travail est d'autant plus difficile qu'il est plus théorique et qu'ils n'ont pas à faire de choix et surtout à les justifier à leur client. »



Photo : Paul Labelle

Comment donc aider les usagers à s'exprimer avec plus de précision? Faire preuve de pédagogie, tout simplement! « À titre d'exemple, lorsque j'étais directeur de l'OLF, j'ai mis de côté le dossier des termes *hot-dog* et *hamburger*, parce que je savais bien que ce n'était stratégiquement pas une bonne idée : tant et si bien que l'essai infructueux de mon successeur me donna raison! »

Voilà pourquoi les langagiers doivent avoir accès à toute la documentation pertinente, pour bien connaître les modes d'usage du français québécois, ce à quoi pourrait servir un dictionnaire de la langue d'ici offrant un marquage adéquat. « Les Québécois aiment avoir l'heure juste sur le mode d'emploi de leur langue, et le marquage représente une solution pratique de traitement des québécismes. Techniquement, le marquage peut aussi comporter les marques géographiques intégrées aux définitions elles-mêmes : *cégep* : *Au Québec,...* Les francismes seraient marqués de la même façon : *carte grise* : *En France,...* Puisque, ne l'oublions pas, nous partageons entre 85 % et 90 % de notre lexique avec la francophonie. »

### Quand la notion de québécisme devient internationale

Et qu'en est-il des québécismes techniques et de leur traitement dans le *Visuel*? « Près de 95 % du vocabulaire technique français est international, c'est-à-dire qu'il s'utilise dans une grande proportion de la même façon partout dans le monde, ce qui constitue un avantage pour la diffusion des techniques en français et un atout pour assurer la vigueur de notre langue. »

Comment caractériser alors l'autre tranche du vocabulaire technique, celle qui nous est propre? « Il s'agit d'abord des procédés techniques particuliers au Québec ou au Canada : pensons à la terminologie des réacteurs CANDU. Ensuite, les terminologies qui entretiennent d'étroites relations avec la langue générale comme celle des sports ou des vêtements. Dans le premier cas, le *Visuel* accorde une place particulière à cette terminologie unique au Québec. Dans le second cas, deux cas de figure peuvent se présenter : la préférence est accordée à la terminologie québécoise comme dans la plupart des termes sportifs (*rondelle* plutôt que *palet* pour

le hockey, etc.), ou on tolère la cooccurrence des deux termes comme pour la terminologie des vêtements où les québécismes sont indiqués en italique : mouffe — *mitaine*. Ce qui revient à dire finalement qu'en langue technique comme en langue générale, la nécessité de maintenir une dénomination ou un usage distinct au Québec doit être évaluée au mérite. » ■

1. Pour ceux que la chose intéresse, « sous-ministre » serait en somme un québécisme de bon aloi puisque son travail ne correspond pas tout à fait à celui de son homologue français, le « secrétaire d'État ».

2. Cet extrait et l'encadré ci-après sont tirés du document *Le français langue commune — Promouvoir l'usage et la qualité du français, langue officielle et langue commune du Québec*, proposition de politique linguistique, Gouvernement du Québec, 1996.

### Plan d'action du gouvernement du Québec sur la qualité de la langue — Le français langue commune

Le Québec doit assumer le paradoxe où il vit constamment : d'une part, affirmer son intention de maintenir le contact avec tous les francophones et francophiles du monde; d'autre part, assumer les particularités de la norme de l'usage standard sans tomber dans le folklore. Ce projet se décrit en quelques grands axes.

#### 1. Illustration de la qualité de la langue française au Québec

La qualité de la langue s'illustre par les personnes qui font de la langue un usage professionnel et par les organismes qui en font un usage traditionnel.

#### 2. Connaissance réelle de la norme du français standard d'ici

Une langue de qualité s'apprend la vie durant par l'observation et la fréquentation de tous ceux qui font usage d'une langue de qualité, notamment les écrivains et les professionnels de la langue.

#### 3. Description de la norme du français

La norme standard doit être décrite, d'abord pour l'enseigner, ensuite comme prérequis pour produire les ouvrages de référence dont l'utilisateur a besoin pour résoudre les problèmes que lui pose la pratique de la langue.

#### 4. Instrumentalisation de l'usage

Les usagers ont besoin d'instruments de référence qui puissent les guider dans le respect de la norme. Les dictionnaires sont les ouvrages le plus généralement consultés et qui doivent servir toutes les catégories de locuteurs : dictionnaires pour enfants, dictionnaires scolaires, dictionnaires de langue, dictionnaires encyclopédiques, etc. Dans l'état actuel de la question, il faudrait favoriser la constitution de fonds de données linguistiques sur l'usage d'ici à partir desquels il deviendrait possible de produire et de diffuser les outils de référence dont ont besoin les Québécoises et les Québécois et ceux qui prennent contact avec l'usage du français au Québec.

Les grandes entreprises ont réduit l'importance des services de consultation et d'aide à la rédaction ou à la traduction sous l'effet des réductions budgétaires. Il serait bon que l'importance de ces services soit à nouveau affirmée pour favoriser l'usage d'une langue de qualité en entreprise et dans le grand public par ricochet.



Veillez m'abonner à **Circuit**, magazine d'information sur la langue et la communication (un an, 4 numéros : 35 \$ toutes taxes comprises, extérieur du Canada : 40 \$). Chèque ou mandat à l'ordre de « *Circuit* OTIAQ »

nom \_\_\_\_\_

adresse \_\_\_\_\_

code postal \_\_\_\_\_

signature \_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

#### **Circuit**

Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec  
2021, rue Union, bureau 1108, Montréal (Québec) H3A 2S9 Canada



# Enquête sur les milliers de textes de notre patrimoine linguistique

Depuis le lancement en 1998 d'un premier recueil de l'équipe du *Trésor de la langue française* au Québec, Claude Poirier s'est exprimé dans les médias en souhaitant sensibiliser le public quant à l'originalité de la langue française d'ici, qui a mauvaise presse. Oublions la polémique et laissons-le nous expliquer sa démarche.

entrevue réalisée par *Éric Poirier et Solange Lapierre*

**L**E *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ) publié en 1998 aux Presses de l'Université Laval représente une contribution exceptionnelle à l'étude de la langue d'ici. Ce premier recueil, contenant 660 monographies ou articles lexicographiques regroupant une description documentée de près de 3 000 mots et expressions employés au Québec, est le fruit du travail de très nombreuses personnes (près de 75 chercheurs, 100 étudiants et une trentaine d'autres personnes ont fait partie des différentes équipes qui ont été formées depuis 1972) qui ont analysé un impressionnant corpus décrit en détail dans l'introduction de l'ouvrage, et qui peut à juste titre être qualifié de patrimoine linguistique. Mais même après 25 ans de travaux, le tableau n'est pas encore complet. Claude Poirier, directeur de l'équipe du *Trésor de la langue française* au Québec qui a publié l'ouvrage, explique l'importance relative de la différence entre le français de référence et le français d'ici.

Sans tenir compte de la syntaxe, ni de la prononciation, ni des particularités discursives de la langue d'ici, le DHFQ nous en propose une « tranche » lexicale : « Les particularités lexicales du français du Québec tiennent à l'existence de mots propres (*cipaille*), à des sens (*barboteuse* « patageoire »), à des traits d'ordre grammatical (*aider à qqn* à la place d'*aider qqn*), à des expressions (*passer dans le beurre* « rater la cible, manquer son coup »), aux connotations et valeurs sociales des mots (*aboyer*, usuel en France, relève surtout de la langue écrite ou soignée au Québec où le mot courant est *japper*), à leur fréquence (*miroir* est courant au Québec alors que les Français disent plutôt *glace*). » En faisant l'examen détaillé de ce qui caractérise le français du Québec, l'équipe du TLFQ a constaté que l'originalité québécoise était multiforme et beaucoup plus importante que ce qu'on pouvait percevoir à première vue.

**Circuit :** Pourriez-vous expliquer pour les grands consommateurs de dictionnaires que sont les langagiers quelle est l'originalité du DHFQ par rapport à d'autres dictionnaires normatifs et descriptifs ?

**Claude Poirier :** Précisons dans un premier temps l'originalité du DHFQ par rapport à d'autres dictionnaires. Par rapport aux dictionnaires de France, il recense strictement les emplois ou les acceptions d'ici, qu'ils aient déjà fait l'objet d'une description lexicographique (c'est le cas d'*original* qui n'a d'ailleurs pas été traité de façon complète) ou non. De sorte qu'on y retrouve les mots qui ont été créés ici et pour lesquels il n'existe aucune description lexicographique (pensons par exemple à *aréna* ou à *poulamon*) mais une quantité encore plus importante de mots ou d'expressions dont le sens ou l'un des sens est distinct au Québec. Mais ces emplois ou ces acceptions d'un mot n'ont pas à être propres au Québec, il suffit qu'ils soient caractéristiques du français d'ici (*pure laine* par exemple est en voie de passer dans l'usage en France où on trouve l'expression une *Volvo pure laine* pour désigner une voiture dont les pièces ont toutes été fabriquées en Suède).

Par rapport aux autres dictionnaires du français d'ici, le DHFQ rend compte d'une étude historique et systématique des emplois et acceptions que l'on trouve dans nos corpus (voir l'encadré). Pour bien connaître le lexique québécois et ne pas attribuer la faute à l'anglais comme l'a fait Darbelnet pour expliquer par exemple l'usage de *brun* au Québec par rapport à *marron* en France, il importe de remonter à l'origine des faits linguistiques et historiques afin d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution des sens du français d'ici et ne pas conclure trop hâtivement à partir d'un raisonnement qui repose plus sur la simple analogie de forme et de sens que sur une véritable étude.



## Une part importante de la culture française nous appartient

**C. :** Quels sont les obstacles à la description et à l'établissement d'une norme écrite et d'un bon usage ?

**C. P. :** Ils doivent être fondés sur la publication d'un dictionnaire québécois qui soit confectionné grâce à une méthode lexicographique éprouvée. Deux solutions s'offrent aux lexicographes concernant la constitution de sa nomenclature : recourir à un corpus strictement québécois ou adopter une nomenclature française et l'adapter. Si je devais choisir, je procéderais de la deuxième façon en réglant cependant la question des marques, problème qui se pose avec moins d'acuité dans la première méthode. Car une part très importante de la culture française appartient aussi aux



Québécois. Pourquoi s'en priver ? La réussite d'une telle entreprise passe donc par l'intégration harmonieuse des usages de France et de ceux du Québec.

Québécois. Pourquoi s'en priver ? La réussite d'une telle entreprise passe donc par l'intégration harmonieuse des usages de France et de ceux du Québec.

Ce qui soulève le problème du marquage puisque son étendue et sa nature posent des difficultés techniques. Une expression comme *tomber enceinte* les illustre très bien. Cette locution implique en France qu'il s'agit d'une grossesse non désirée tandis qu'au Québec cette implication ne tient plus. Comment en rendre compte dans un même article lexicographique ? La question de l'étendue de la marque se pose aussi : l'exemple *vacances de la cons-*

truction est un québécoisme, ses éléments constitutifs eux ne le sont pas. De même, il faudra marquer *grandes vacances*, qui semble correspondre à *vacances d'été*, expression commune à la France et au Québec. Cet exemple montre très bien que les particularités lexicales de notre variété de français se fixent jusque dans la cooccurrence.

**On incite les artistes à diffuser notre culture dans le monde entier, mais pour notre langue, il n'y aucune volonté de décrire le français d'ici.**

**C. :** Le fait que les Québécois ne disposent pas d'un véritable dictionnaire du français québécois reçu et accepté comme tel témoigne-t-il de notre insécurité linguistique? D'où provient cette insécurité?

**C. P. :** Bien sûr qu'elle existe et bien sûr qu'il nous faut ce type de dictionnaire. Le DHFQ peut en ce sens s'avérer très utile puisqu'il « prépare le terrain » en quelque sorte en décrivant l'usage réel, celui qu'on trouve dans toutes les dimensions de la société québécoise (journaux, romans, télé, etc.) et non pas celui qu'on voudrait y trouver. Grâce à la description scientifique qu'il offre, il ouvre la voie à une description

**MARINER** [marine] v. tr.  
 ◆ Mettre (des légumes) en conserve dans le vinaigre, dans un liquide vinaigré. *Mariner des concombres, des petits oignons. Concombres, oignons à mariner*, destinés à être mis en conserve dans le vinaigre, dans un liquide vinaigré. (Absol.). *J'ai mariné tout l'avant-midi.*  
 ◇ (Dans un contexte métaphorique). « Moi, à la place de Fifi, au lieu de perdre mon temps à me lamenter, je me ferais passer le paroissien dans un l'ordure et j'en extrairais suffisamment de vinaigre pour mariner tous les cornichons de la paroisse. » (A. Bourgeois, *Voyage autour du monde de Jaxon et Josette*, 12 sept. 1937, p. 5 ; radio).  
 ▷ **MARINÉ**, **ÉE** adj. (En parlant de légumes). Mis en conserve dans du vinaigre, dans un liquide vinaigré. *Des concombres, des oignons marinés.*  
 ■ **MST**. Depuis 1937 (dans un emploi métaph. ; dès 1785 dans le dérivé *marinade* \*). De *mariner* v. tr. « mettre des poissons, des viandes dans la saumure pour les conserver » et « laisser tremper de la viande dans du vinaigre », attestés en français depuis le XVII<sup>e</sup> s. (v. *FEW* *marinade* 6<sup>e</sup>, 346a ; v. aussi *RobHist*) ; cp. en outre *mariné* adj. « trempé dans de la saumure pour être conservé ou pour y macérer », depuis le XVI<sup>e</sup> s. (*ibid.*). ⇒ *amariner, marinade, marinage*.

plus normative et à l'établissement d'un choix « éditorial ». Si les Québécois ne veulent plus se voir aujourd'hui dans un dictionnaire, c'est parce qu'une partie de l'élite, qui est conservatrice, ne veut pas se voir dans un tel dictionnaire. On incite les artistes à diffuser notre culture dans le monde entier, mais pour notre langue, il n'y a aucune volonté de décrire le français d'ici.

**C. :** Enfin, comment ne pas terminer cet entretien sans vous demander ce qu'est un québécoisme?

**C. P. :** Un québécoisme, c'est tout ce qui se dit au Québec et qui n'a pas encore été décrit dans les dictionnaires de France; mais un québécoisme peut se retrouver dans l'usage d'autres francophones, par exemple en Belgique, en Suisse. Par ailleurs, on emploie l'appellation *québécoisme d'usage* quand on veut insister sur la comparaison avec le français de référence, et *québécoisme d'origine* quand on veut souligner le fait qu'un mot a été créé au Québec. *Motoneige* par exemple, pourrait perdre son statut de « québécoisme d'usage » s'il se répandait en France (le mot y est de plus en plus attesté), mais il ne

perdra jamais celui de « québécoisme d'origine » puisqu'il a été inventé chez nous. ■

## La lexicographie suscite-t-elle encore parti pris et méfiance ?

Tout nouveau projet de dictionnaire sera-t-il confronté aux mêmes problèmes qu'a connu le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*? Le linguiste Jean-Claude Boulanger a publié en 1992 le si décrié DQA, pourtant le seul dictionnaire à offrir, en plus, un atlas géographique et historique, une nomenclature distincte pour les noms propres et des tableaux historiques. Vivra-t-on longtemps encore dans un système bipolaire où il faut coupler un dictionnaire québécois à un dictionnaire français ?

entrevue réalisée par **Éric Poirier** et **Solange Lapierre**

**Circuit :** Presque dix ans après la parution du DQA, votre regard sur la lexicographie québécoise a-t-il changé ?

**Jean-Claude Boulanger :** Le public, lui, a bien accueilli le dictionnaire. La preuve, c'est que les 30 000 exemplaires de la première édition se sont envolés, et que nous en avons publié une seconde comportant des corrections. La campagne, particulièrement violente, est venue de journalistes et de langagiers, notamment de la SRC, de la CEQ et de l'OTIAQ. Quant aux grammairiens puristes, ils se sont acharnés sans relâche. Les linguistes, eux, ont généralement été plus réceptifs.

Ces critiques n'étaient pas fondées sur la démarche méthodologique ni sur le contenu global ni sur l'appareil critique interne du dictionnaire. L'introduction nous paraissait pourtant très claire au regard de nos intentions. Devant ces réactions très négatives, j'ai demandé un avis écrit afin d'améliorer la seconde édition, mais je n'ai

jamais reçu de réponse. Cette campagne est d'ailleurs la seule qui ait jamais été faite à propos d'un dictionnaire québécois. Je suis absolument persuadé que l'on ne s'est même pas donné la peine d'examiner attentivement le contenu. Personne n'a parlé de innovations que nous avons introduites : les définitions non sexistes, l'élimination des stéréotypes, la féminisation systématique, les normes de l'OLF, le vocabulaire littéraire, qui ne se trouve nulle part ailleurs et qui permet de décoder la plupart des mots québécois figurant dans la littérature d'ici, et combien d'autres améliorations.

Il n'y a pas eu d'analyse sérieuse, sauf par quelques lexicographes plus avertis. Cependant, de bonnes critiques sont venues de France, de Suisse, de Belgique et d'ailleurs. Au Québec, la lexicographie suscite un parti pris qui relève de la méfiance, d'une attitude sociale négative.



Rappelons qu'il existe plusieurs types de dictionnaires, entre autres les dictionnaires de langue, les plus utilisés, les dictionnaires correctifs, les dictionnaires historiques, ces derniers retraçant les origines des mots. Les dictionnaires de difficultés portent des jugements, extrêmement subjectifs parfois. Les dictionnaires de langue comme le DQA, le *Nouveau Petit Robert* (NPR) ou le *Petit Larousse illustré* (PLI) ont des programmes normatifs, c'est évident, mais leurs buts ne sont pas du même ordre. Le dictionnaire de langue se veut objectif. C'est l'utilisateur qui décide de la valeur normative des mots que lui propose le lexicographe. Prenons l'exemple de *s'écarter*, « se perdre, s'égarer » : le dictionnaire de langue dit que ce verbe s'emploie ou peut être utilisé, et il ajoute au besoin une restriction sur l'usage. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas de norme dans un dictionnaire de langue, au contraire. L'acte normatif du lexicographe, c'est de refuser qu'un mot ait accès à la nomenclature ou lui attribuer une marque d'usage, comme la mention « recommandé par l'OLF » ou une marque de registre (*anglicisme, familier...*).

**C. :** *La perception des Québécois vis-à-vis de leur langue témoigne d'une résistance à un dictionnaire de langue, c'est donc ce qui s'est passé avec le DQA?*

**J.-C. B. :** Il s'agit plutôt de la perception de certains, non de l'ensemble de la population qui ne se prononce pas sur ces questions. Pour certains, tout ce qui est relatif à la langue d'ici est à écarter, et il n'y a pas grand chose de bon dans le français québécois. Ce jugement vient souvent de gens ayant des postes de pouvoir ou qui s'occupent de la langue à des fins professionnelles. Paradoxalement, tout en étant de grands défenseurs de la francophonie, ces personnes rejettent le droit à la différence, sauf lorsqu'elle a un parfum folklorique. Ce sont aussi les plus critiques à l'égard d'ouvrages consacrés aux variétés de français. Et il est clair que quand on parle de ces choses, on est en terrain idéologique.

**C. :** *Cette critique acerbe ne découle-t-elle pas d'une réaction contre la mode jocalisante des années 70 en lexicographie?*

**J.-C. B. :** Non, je ne crois pas. Notre introduction était très claire à ce sujet : le jocal n'est pas une langue. Les critiques furent des discours construits, réfléchis, pour anéantir le français québécois et les tentatives de le décrire dans son ensemble. Une attitude sociale dans certains milieux. Je crois fermement que la langue que l'on parle au Québec, c'est le français, et non un quelconque dialecte ou patois. En voulant faire croire que le DQA créait une nouvelle langue, certains ont voulu démontrer que le dictionnaire était infodé à une action politique, ce qui est une aberration. Il n'a jamais été question de se détacher du rameau européen.

**C. :** *Est-ce que les choses n'ont pas commencé à évoluer?*

**J.-C. B. :** Sans doute y a-t-il un peu d'ouverture, mais il y a de nombreuses résistances. On ne comprend pas qu'une société qui n'a pas de dictionnaire pour se positionner par rapport à la mondialisation n'existe pas, elle n'est pas reconnue par les autres. Il y a indéniablement une norme au Québec, tous les linguistes le disent. Le programme du DQA s'est appuyé sur ce consensus, ce fut même l'un de nos critères d'action fondamental. Le DQA s'est inspiré des travaux menés depuis le début des années 70. Le corpus proprement québécois était déjà défini en partie; nous avons été les premiers à concrétiser une norme. Je constate qu'en



reniant ce dictionnaire, certains linguistes ont renié leurs propres idées, celles-là mêmes qui nous avaient guidés. Tant que l'image demeurait théorique, ça allait; mais quand elle a été concrétisée, on a réagi.

**C. :** *Les traducteurs et les langagiers n'ont-ils pas de rôle à jouer dans l'évolution face aux dictionnaires?*

**J.-C. B. :** Ils ont un rôle considérable à jouer, notamment sur le plan normatif tant pour les terminologies que pour la langue générale. Mais on ne leur a pas appris à évaluer objectivement les dictionnaires québécois. Sauf exception, on leur enseigne qu'ils sont mauvais du début à la fin. Aussi prennent-ils ces opinions pour argent comptant. Peu de traducteurs réussissent à me parler objectivement du DQA ou d'autres ouvrages québécois.

**C. :** *Les traducteurs vivent en contact avec la culture et la langue anglaise, ce sont des agents de francisation. Cela peut-il jouer un rôle?*

**J.-C. B. :** Oui, mais ils sont aussi porteurs de la norme et de la qualité de la langue dans leur milieu de vie. Or, certains parlent et écrivent une variété de langue dans leur vie privée qu'ils refusent d'entériner dans leurs activités professionnelles. L'une des solutions serait d'utiliser des moyens qui aideraient à mieux comprendre comment la variété du français d'ici s'insère dans un ensemble, en ajoutant par exemple un cours sur la variation linguistique. Que je sache, aucun cours de ce type n'existe dans les programmes de traduction.

Comme chacun d'entre nous utilise une variété de langue, il y a donc nécessairement des écarts entre les différents français de la planète. Et il faut comparer des choses comparables. On ne peut pas comparer l'usage parlé d'une personne sous-scolarisée avec l'usage écrit d'un académicien, ici ou ailleurs.

**C. :** *Le changement n'est-il pas amorcé tant de l'extérieur que de l'intérieur?*

**J.-C. B. :** Depuis le début des années 90, les Français eux-mêmes nous disent : ce que vous dites, vous le dites bien, votre français est créateur. La vérité est en train de nous venir de la France. Et quand le jugement vient de la source historique, ça change plus vite. Par ailleurs, les étudiants ont une sensibilité différente de celle des générations précédentes. Ils sont plus réceptifs à la valeur de leur variété.

Le jugement interne des Québécois évolue. Ainsi, sans le dire, et après l'avoir condamné, le ministère de l'Éducation n'interdit pas l'emploi du DQA dans les classes de français pour immigrants. On s'en sert également lors de la correction des examens du ministère. Tout simplement parce que les réponses y sont. Les choses évoluent... mais le silence est d'or.

J'ai bien peur que toute nouvelle tentative se heurte aux mêmes résistances. Mais j'espère me tromper. Parce qu'on vit dans un système bipolaire, il nous faut encore coupler un dictionnaire québécois à un dictionnaire français. Et cela me paraît justifié, du moins jusqu'à ce qu'un dictionnaire d'ici prenne charge de l'ensemble. Le DQA est loin de prôner une manière de parler ou d'écrire débridée, comme on l'a dit : il faut se comprendre entre nous, mais il faut aussi comprendre les autres. Or, un dictionnaire comme le DQA remplit ces deux rôles, ce que ne fait aucun dictionnaire venu de France, et c'est normal, puisque ce n'est pas son objectif. D'ailleurs, le DQA est très

prisé des étrangers, car il résout ces nombreux problèmes de communication.

Pour le lexicographe, de plus, il y aura d'importantes décisions à prendre : par exemple, les anglicismes sont-ils recevables ou non ? Il faut revoir leur classification, on ne peut pas utiliser le mode de fonctionnement de la France à cet égard, il est trop différent. Il faudra réexaminer toute la question. Et il y aura de vives discussions à l'horizon. Il faut le dire et le redire, les dictionnaires Robert et Larousse sont de très bons dictionnaires, mais ils sont faits d'abord pour les Français. Ils ne nous satisfont pas complètement.

## Le bruissement de la langue

À travers les pages de deux quotidiens, *Le Devoir* et *Le Monde*, relever les usages lexicaux propres au français d'ici, sur une année entière, apportera des données objectives. Un début d'analyse.

par Marie-Éva de Villers

« C'est à nous de contribuer à recenser et à présenter objectivement ces faits qui attestent, nous en sommes les témoins convaincus et émerveillés, du bruissement de la langue, de son unité dans la diversité. » Pierre Rézeau<sup>1</sup>

Nous avons fait nôtre le programme proposé par le lexicographe du *Trésor de la langue française* à l'occasion du colloque sur la lexicographie québécoise tenu à Québec en 1985 : analyser un usage réel et actuel du français écrit à partir de l'observation d'un quotidien du Québec au cours d'une année entière ; y recenser les faits lexicaux qui témoignent de l'unité de la langue française, c'est-à-dire les emplois qui composent le tronc commun de tous les francophones ; y relever les faits lexicaux qui traduisent la diversité de la langue française, c'est-à-dire les emplois appartenant en propre au français d'ici.

Plus précisément, l'objectif de cette recherche est de répertorier les usages québécois de la langue contemporaine essentiels à la couverture de l'information d'un quotidien du Québec, *Le Devoir*. À partir des corpus informatisés du *Devoir* et du *Monde* (version intégrale de 1997) et au moyen d'une étude comparative entre ces titres de presse, nous nous proposons d'isoler les emplois lexicaux qui appartiennent en propre au français d'ici, de les analyser, de les définir, d'en déterminer la fréquence, de les quantifier par rapport aux mots du français commun usités au Québec.

Certains des québécoismes seront :

- des unités lexicales originaires du fonds français (ex. : *dépendamment*, *piger* au sens de « prendre »), mais sorties de l'usage pour les autres francophones (archaïsmes) ;
- des unités lexicales originaires des parlers de France (ex. : *creux*, au sens de « profond », *écornifler*) dont l'usage s'est maintenu ici (dialectalismes) ;
- des néologismes de forme (ex. : *motoneige*, *pourvoirie*) ou de sens (ex. : *babillard* au sens de « tableau d'affichage », *dépanneur* au sens de « magasin ») ;
- des emprunts formels ou sémantiques principalement à l'anglais (ex. : *coroner*, *encourir* au sens de « engager », « subir »), des emprunts formels en nombre limité aux langues amérindiennes (ex. : *achigan*, *atoka*, *maskinongé*), à l'inuktitut ou à d'autres langues ;

Note : Les mots ou syntagmes précédés d'un astérisque sont des formes fautives.

Par ailleurs, on ne fait pas des dictionnaires pour contenter quelques milliers d'usagers professionnels de la langue mais des dictionnaires généraux pour les locuteurs ordinaires. Je reste convaincu qu'ici on parle le français ; un français qui a ses qualités et ses défauts, comme n'importe quelle autre variété. Il n'existe pas au Québec de langue indépendante du français de France et qui revendique une autonomie génétique. Ce principe fondamental a guidé la réalisation du DQA. Et en tant que produit lexicographique, celui-ci demeure encore, sept ans après, la meilleure description du français en usage au Québec. ■



■ des formes lexicales anciennes ou récentes, empruntées à d'autres langues et transposées littéralement (ex. : *\*à toutes fins pratiques*).

### Étude thématique du verbe *encourir* dans *Le Devoir* et dans *Le Monde*

À comparer l'environnement thématique du verbe *encourir* dans les corpus journalistiques québécois et français, on constate des variations considérables. Dans 87 % des emplois relevés dans *Le Devoir*, le verbe est accompagné des termes *frais*, *perte*, *dépense* ou *déficit*. L'ensemble des autres compléments (*risque*, *foudres*, *reproches*, etc.) ne représente que 13 % des emplois au sens de « s'exposer à ».

Par contre, dans plus de 60 % des attestations relevées dans *Le Monde*, c'est *risque* qui agit comme complément ; les autres étant *peine*, *châtiment*, *amende*, *reproche*, *réprimande* et *foudres*. Dans *Le Monde*, le verbe *encourir* a conservé le sens figuré du latin *incurrere* qui signifie au sens propre « courir contre », « se jeter sur » et au sens figuré, « s'exposer à » et il appartient plutôt à un registre soutenu. C'est ainsi d'ailleurs qu'il est défini dans les dictionnaires.

Au Québec, sous l'influence de l'anglais *to incur* dont le sens est très général, on emploie « encourir » au lieu des verbes spécifiques *engager* (ex. : *\*des frais encourus*) et *subir* (ex. : *\*des dépenses encourues*) par emprunt sémantique. Fait à noter, le verbe n'appartient pas à un



style soutenu, mais plutôt à la langue technique de la gestion ou de la comptabilité dans la plupart des emplois relevés dans la presse écrite.

### Une distinction sémantique : fin de semaine

Le terme *fin de semaine*, dans *Le Devoir*, s'emploie toujours au sens de « samedi et dimanche, lundi, s'il est férié » alors que dans *Le Monde*, ce terme a toujours le sens de « fin de la semaine », c'est-à-dire « jeudi et vendredi ». Le corpus du *Devoir* comprend 416 occurrences du terme *fin de semaine*. Ex. : « On est prêts à négocier le jour, le soir et même la nuit demain et toute la *fin de semaine*. Mais s'il n'y a toujours rien lundi [...] ». Le corpus du *Monde* en compte 180, dont voici un exemple significatif : « Depuis le 10 octobre, chaque *fin de semaine* à partir du jeudi, les curieux peuvent découvrir près de quatre-vingts courts spectacles

de danse, de théâtre ou de musique [...] Après les deux premiers *week-ends* des Rencontres, la salle [...] est désormais bourrée à craquer chaque soir. »

De plus, ici, les termes *fin de semaine* et *week-end* sont en concurrence : pour 416 occurrences (42,5 %) de *fin de semaine*, on en relève 562 (57,5 %) de *week-end*. Fait à noter, la proportion des deux emplois concurrents est semblable dans l'ensemble du corpus journalistique québécois (*La Presse*, *Le Devoir*, *Le Soleil*, *Voir*, *L'actualité*), soit 3 730 occurrences (43 %) de *fin de semaine* pour 4 948 (57 %) de *week-end*. Toutefois, à Québec, les proportions sont inversées : on relève dans *Le Soleil* 1 476 attestations de *fin de semaine* (61,5 %) pour 921 attestations de *week-end* (38,5 %). ■

1. Pierre Rézeau, « Les régionalismes et les dictionnaires du français » dans *La Lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*, Québec, PUL, 1986.

## Nature des québécismes

### I. QUÉBÉCISMES ORIGINAIRES DU FONDS FRANÇAIS

#### 1. Archaïsmes

Formes lexicales disparues ou en voie de disparition dans le français moderne, mais encore usitées au Québec et dans certaines régions de la francophonie.

##### a) Archaïsmes formels

Formes appartenant à un état de langue ancien, toujours vivantes ici, mais disparues de l'usage contemporain standard. Ex. : l'adjectif *croche* aux sens de « crochu » ou « malhonnête », l'adverbe *dépendamment*.

##### b) Archaïsmes sémantiques

Acceptions attestées en français des siècles antérieurs qui n'ont pas survécu en français général, mais toujours usitées au Québec. Ex. : *garde-robe* au sens de « placard », *piger* aux sens de « prendre », « voler », « détourner ».

#### 2. Dialectalismes

Formes lexicales anciennes qui proviennent de l'un ou l'autre des dialectes de la France, toujours usitées ici et parfois dans certaines régions de la francophonie.

##### a) Dialectalismes formels

Unités lexicales originaires de certains parlers régionaux, toujours vivantes ici, mais qui ne sont pas usitées dans le français standard. Ex. : *écornifler*.

##### b) Dialectalismes sémantiques

Acceptions originaires de certains dialectes de France qui ont survécu ici, mais qui n'appartiennent pas à l'usage courant du français standard. Ex. : *bec* au sens de « baiser », *mouiller* au sens de « pleuvoir ».

### II. QUÉBÉCISMES DE CRÉATION

#### Néologismes

Formes lexicales anciennes ou récentes, créées sur le territoire québécois.

##### a) Néologismes formels

Formes lexicales de création québécoise. Ex. : *cégépien*, *pourvoirie*.

##### b) Néologismes sémantiques

Formes lexicales anciennes ou récentes, d'origine française ou étrangère, et dont au moins un des sens est propre à l'usage linguistique québécois. Ex. : *dépanneur*, *laveuse*.

### III. QUÉBÉCISMES D'EMPRUNT

#### Emprunts

Formes lexicales anciennes ou récentes, originaires d'une langue étrangère et intégrées dans l'usage linguistique, avec ou sans adaptation phonétique, graphique, morphologique ou syntaxique.

##### 1. Emprunts à l'anglais

Formes lexicales ou acceptions originaires de l'anglais et intégrées dans l'usage des locuteurs. Ex. : *coroner*.

##### 2. Emprunts aux langues amérindiennes et à l'inuktitut

Formes lexicales empruntées, amérindianismes ou inuitismes, pour désigner des réalités de la faune, de la flore, du climat, de la géographie, etc. propres au Québec. Ex. : *achigan*.

##### 3. Emprunts à d'autres langues

Formes lexicales empruntées à d'autres langues (xénismes) pour désigner généralement des réalités propres à d'autres cultures. Ex. : *cacher*, *cachère*.

### IV. QUÉBÉCISMES CALQUÉS

#### Calques

Unités syntagmatiques, anciennes ou récentes, composées de mots français, mais constituant une transposition littérale d'une expression, d'une locution ou d'une construction d'une autre langue. Ex. : *fin de semaine*, *crème glacée*.

Ce tableau s'inspire de l'*Énoncé d'une politique relative aux québécismes* publié par l'OLF en 1985.

# « *Le premier ministre s'est amené...* »

Les journaux présentent à leurs lecteurs une langue qu'ils ne peuvent que juger acceptable, voire agréable, sinon... Ici, deux chercheurs étudient les causes de la banalisation lexicale, c'est-à-dire des termes employés en contexte neutre alors qu'ils sont, au départ, familiers, argotiques... Une caractéristique qui prend de l'ampleur.

par Pierre Cardinal et Jean-Pierre Joussetin<sup>1</sup>

AU COURS d'une étude des usages lexicaux du français québécois, nous avons été frappés par le recours fréquent au vocabulaire marqué sociostylistiquement dans le discours journalistique québécois. Les marques dont nous parlons sont celles qu'on trouve dans les dictionnaires de référence usuels les plus employés ici, le *Nouveau Petit Robert* (1993, année de la dernière refonte) et le *Petit Larousse illustré* (1997).

Nous ne traitons ici que de l'un des deux volets d'un phénomène qui, depuis sa description par R. Galisson en 1978, est connu sous le nom de « banalisation lexicale ». Élargissant le sens primitif de ce concept, nous dirons que la banalisation consiste à employer de façon neutre, usuelle, dans la langue courante des lexies (mots et locutions) qui, à l'origine, portaient des marques sociales (soutenu, familier, argotique, etc.) ou stylistiques (littéraire, plaisant, péjoratif, etc.) en restreignant l'usage à des situations ou à des contextes particuliers. Nous ne traitons ici que du passage du familier au banal, en particulier.

Les usages étudiés ont d'abord été relevés au cours de nos lectures quotidiennes de la presse, puis vérifiés systématiquement dans la base de données textuelles *Actualité Québec* pour contrôler l'ampleur éventuelle du phénomène.

On trouvera en encadré la liste ouverte des mots et locutions marqués *fam.*, *très fam.*, *pop.*, *arg.*, *vulg.*, *péj.*, etc. dans les dictionnaires de référence faits à Paris, dont chacun sait qu'ils ne décrivent rien d'autre que la norme du français de Paris, mots et locutions que nous avons relevés dans les journaux d'ici employés dans des contextes montrant qu'ils sont utilisés de façon neutre et banale.

D'après nos relevés, certaines lexies sont très fréquentes. C'est le cas de *s'amener* et *bagnole* relevés plus de 600 fois, alors que d'autres ne l'ont été qu'une trentaine de fois ou moins, comme *en avoir rien à cirer*, *potasser ses dossiers*, *se rincer l'œil*, *bécane*, *chiant*, *camelote* et *aubergine*.

Cette liste des usages ne constitue pas un inventaire exhaustif puisque nous continuons à en relever de nouveaux régulièrement. Les mots et locutions qui y figurent sont tous donnés comme marqués dans l'un des deux dictionnaires de consultation courante que sont le PLI 1997 et le NPR 1993. En fait, seuls *en avoir rien à cirer* (s'en moquer), *péter de santé* et *aubergine* (contrôleur de stationnement) sont absents du PLI 97 de même que sont donnés comme non marqués *farci de* dans le même dictionnaire ainsi que *mettre le paquet* et *pépin* dans le NPR 93. On aura donc compris que toutes les autres lexies sont données comme marquées dans les deux dictionnaires.



## L'attrait du « français de France »

La banalisation de lexies marquées du point de vue sociostylistique dans les dictionnaires de référence pourrait s'expliquer à partir de sept hypothèses. L'attrait qu'exerce encore le mythe du « français de France » sur de nombreux locuteurs québécois; la croyance, entretenue à l'école, suivant laquelle le « bon français » est consigné dans les dictionnaires et qu'un mot qui n'y est pas n'est pas français; le fait que les dictionnaires de référence considérés comme « crédibles » sont encore surtout européens. On peut regretter ici que les récentes adaptations de deux dictionnaires français, le *Dictionnaire du français plus*, pour Hachette, et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, pour Robert, ►



## Vocabulaire couramment banalisé dans nos journaux<sup>2</sup>

S'amener, arnaquer (escroquer, voler), avoir la frite (être en forme), en avoir marre, en avoir ras-le-bol, en avoir rien à cirer (s'en moquer), se bidonner, coincer quelqu'un (le mettre dans l'impossibilité d'agir, l'attraper, sens fig.), craquer pour quelque chose, quelqu'un, crécher (habiter, loger), cueillir quelqu'un (l'arrêter, l'appréhender), dégoter (trouver, découvrir), écopper (de), épingler quelqu'un (l'arrêter, l'appréhender), être dans la dèche (manquer d'argent, être dans la misère), faire tout un plat de quelque chose, se grouiller, se marrer, mettre le paquet (n'épargner aucun effort), péter de santé, pincer quelqu'un (l'arrêter, l'appréhender), se pointer, poireauter (attendre), pondre un rapport, potasser ses dossiers (travailler, étudier), reflipper quelque chose à quelqu'un, reluquer (regarder avec attention, curiosité), se retaper (se rétablir), rigoler, roupiller (dormir), se rincer l'œil, rouspéter, siroter, se taper quelque chose (faire malgré soi), trafiquer (altérer, falsifier), virer quelqu'un (le congédier), zieuter ou zyeuter, écolo, imper, indic (délateur), manif, pro, prof, proprio, resto, aubergine (agent contrôleur de stationnement), bagnole, balade, bécane (vélo), bisbille, bouffe, boulot, bouquin, camelote (drogue), copain, copine, dope, engueulade, flic, flopée (grand nombre), fric, fringues (vêtements), frousse, job (masculin), lascar (homme malin, débrouillard), marmot, mec, paternel (père), raclée, roupillon (somme, sieste), truc, tuile (coup du sort), tuyau (renseignement), bidon (faux, truqué), branché, chiant, dégueulasse, estomaqué, farci de, salé (note salée), tonitruant, en douce, en quantité industrielle, par tête de pipe, à la vapeur, vachement.

1. Le présent article est un résumé d'une communication faite à l'ACFAS en 1997. Il est présenté aux lecteurs de *Circuit* par Pierre Cardinal à la mémoire de Jean-Pierre Joussetin, décédé récemment.

Pierre Cardinal est professeur à l'Université du Québec à Hull.

2. Nous saurions gré à nos collègues langagiers de nous faire parvenir leurs observations et relevés personnels (Pierre.Cardinal@uqah.quebec.ca).



n'aient pu marquer différemment, dans l'édition-adaptation québécoise, les lexies qui, de toute évidence, ont un statut autre au Québec et au Canada.

Il faut encore ajouter aux causes possibles la multiplication des contacts — en particulier après la guerre — facilités par les livres, les pièces du théâtre de boulevard, les émissions de télévision, le cinéma et par les échanges de voyage entre la France et le Québec. Ces contacts ont favorisé l'emprunt, hors norme, de certains usages marqués hexagonaux, après banalisation, par ignorance de leur fonctionnement dans leur système normatif d'origine.

On remarque aussi le recours systématique, par les journalistes, à la richesse synonymique du lexique français, sans égard à la pro-

venance ni aux éventuelles marques sociales ou stylistiques des usages retenus; le fait, déjà signalé, que les dictionnaires ignorent souvent ou traitent de façon incomplète le vocabulaire marqué; et, enfin, le fait, connu des spécialistes de l'emprunt, que celui-ci ne porte souvent que sur une partie de la dénotation du signe emprunté et que la langue emprunteuse n'a pas à tenir compte des connotations et marques des usages de la communauté prêteuse.

Ce phénomène, complexe, de la banalisation lexicale, ne peut probablement pas s'expliquer par ces seules hypothèses, nous devons le reconnaître. Il nous semble plutôt relever d'un ensemble de causes dont nos hypothèses actuelles n'ont vraisemblablement pas épuisé la liste. ■



## Traduire en langue de chez nous : une étude scientifique

De Paris, Jacques Labelle, professeur à l'Université du Québec à Montréal, présente les fondements scientifiques d'une étude systématique des verbes en français F et en français Q. Ce genre d'études est à la base même de toute lexicographique moderne.

par Jacques Labelle

**N**OTRE travail sur le français vise à comparer les usages français (F) et québécois (Q) non pas pour les opposer, mais pour découvrir ce qu'ils ont en commun (FQ) et ce qui les distingue. L'une des composantes de la traduction est la cible visée, le lecteur ou l'auditeur. Or, elle ne peut pas être de même facture si elle est destinée à être dite ou lue, s'il s'agit, d'une part, d'un texte scientifique, d'un article de journal, [...] ou, d'autre part, d'une traduction destinée au théâtre, au doublage d'un film [...]. Des choix se présentent. Et pour faire ces choix, une bonne connaissance de la variété-cible est indispensable.

### Les mots isolés n'ont pas de sens hors phrase

Les linguistes et les lexicographes s'entendent sur le fait que toute langue comporte des variétés de langue. Mais peu d'entre eux se sont attaqués à l'étude systématique et exhaustive de ces variétés, et encore moins en tenant compte des rapports entre le lexique et la grammaire, entre les mots et les phrases. Notre propos ne concerne donc pas les mots isolés, qui ne renseignent

pas sur leurs emplois sémantico-syntaxiques, mais les mots dans leurs contextes phrastiques, lesquels constituent l'unité minimale de sens. Soit les phrases :

- (1) a. *Pierre a barbé Luc toute la soirée.*
- b. *Ce concert a barbé Luc toute la soirée.*

Elles comportent toutes deux le verbe *barber*, mais dans des emplois différents. La première a le sens de *provoquer* alors que la deuxième a celui de *ennuyer*. Chacune de ces phrases est marquée régionalement, la première est québécoise (Q) et la deuxième, française (F). Ni l'une ni l'autre n'appartient au français commun (FQ) ou, dit autrement, au français de référence. Nous évitons d'employer l'expression « français standard » parce qu'il désigne, traditionnellement, le français central en France, le français métropolitain, voire le « Parisian French ». La normalisation des phrases (1) donne :

- (2) a. *Pierre a provoqué Luc toute la soirée.*
- b. *Ce concert a ennuyé Luc toute la soirée.*

Le mot *barber* ne peut être défini en dehors de ses contextes phrastiques. Ce qui est vrai de tous les verbes, quelle que soit la langue ou la variante.



# Extraits du Glossaire comparé des phrases élémentaires à base verbale en français de France et en français du Québec

Les classes indiquées entre parenthèses après la vedette renvoient à un classement systématique des emplois verbaux (sur la base des divers types de complément) élaboré par Maurice Gross et son équipe du LADL à Paris (pour une présentation de cette classification, voir l'article de Christian Leclère, « Organisation du lexique-grammaire des verbes français », *Langue française*, n° 87, septembre 1990). L'absence de marque F ou Q équivaut à FQ, soit au français commun. La liste qui suit donne tous les exemples de constructions correspondant au tableau des verbes présentés dans le texte.

abréger : 32RA; Max a abrégé (son article + la réunion); Le temps pluvieux a abrégé notre séjour.

ambitionner : 6; Max ambitionne que ses enfants réussissent.

ambitionner : Q-31H; Max ambitionne (en toute chose).

[« exagérer »]

ambitionner : Q-35R; Luc ambitionne sur (le tabac + Marie).

[« abuser »]

ambitionner. se : Q-35S; Luc s'ambitionne avec Max à qui finira le premier; [« rivaliser »]

ambitionner. se : Q-7; Luc s'ambitionne à finir avant l'orage; Ceci est ambitionnant = Ceci est encourageant. [« se stimuler »]

balancer : 32C; Le vent balance la branche; Max balance Ida; Ève balance les bras.

balancer : 35R; Le funambule balance entre ciel et terre.

balancer : 36S; Max balance les entrées (avec + et) les sorties; Max balance ses comptes.

balancer : 7; Max balance à se rendre à la réunion; Max balance entre partir ou rester.

balancer : F-36DT; Bob a balancé Riton aux poulets. [« dénoncer »]

balancer : F-36DT; Max balance la note « zéro » à Luc. [« flanquer »]

balancer : F-38LD; Max balance le pot contre le mur; Max balance une claque sur la gueule de Luc. [« lancer », « donner »]

balancer : F-38LH; Max balance Luc de son poste.

[« congédier »]

balancer : F-38LS; Max balance toutes ces vieilleries de son grenier, à la décharge. [« jeter »]

balancer : F-9; Max balance à Luc qu'il est idiot. [« dire »]

balancer. se : F-8; Max se balance de ce que Luc soit parti. [« se moquer »]

balancer-roues : Q-32R3; Le garagiste a balancé les roues. [« équilibrer »]

barber : F-4; Que Max vienne barbe Luc. [« ennuyer »]

barber : Q-32H; Luc barbe Max. [« provoquer »]

bardasser : Q-13; Max bardasse Luc de ce qu'il ait agi ainsi. [« réprimander »; Q. « disputer »]

bardasser : Q-31H; Ida bardasse tout le temps. [« faire le ménage »]

bardasser : Q-32R2; Le vent bardasse la porte. = La porte bardasse; Ida bardasse (les meubles + Luc). [« secouer »]

bardasser : Q-4; De gros soucis bardassent Luc. [« tracasser »]

bigler : F-31H; Max bigle; Max est bigleux. [« loucher, voir mal »]

bigler : F-32R2; Max bigle (mon lit + mon jeu). [« regarder du coin de l'œil »]

bigler : F-35R; Max bigle sur Ida; Max bigle sur le lit. [« lorgner »]

bossier : F-31H; Max bosse (fort + bien). [« travailler »]

bossier : F-35ST; Max bosse à la RATP. [« travailler »]

bossier-matière : F-32R3; Max bosse ses maths. [« étudier »]

bossier : F-7; Max bosse à résoudre cette question. [« travailler »]

bossier : Q-32H; Marie bosse tout le monde. = C'est une bossieuse, elle fait toujours (son boss + sa bosse). [« régenter »]

bossier-équipe : Q-32R3; Max bosse l'équipe quand le patron est absent. [« diriger »]

bossier : Q-37M3; Max a bossé son (chapeau + auto) de petits creux. = Il a fait des bosses sur son (chapeau + auto). [« bosseler »]

Ces deux exemples montrent qu'à un même verbe lexical (ou à une même unité lexicale) correspondent plusieurs sens et plusieurs possibilités de variation régionale. À partir des données colligées dans notre *Glossaire comparé* (voir l'encadré), il est possible de dégager les contrastes d'emplois régionaux et communs, comme le montre le tableau qui suit (qu'il faudrait étendre aux autres variétés de français, comme celles de Belgique, de Suisse, etc.).

Le total des emplois répertoriés des formes verbales s'élève à près de 20 000 entrées. Cette variation s'applique également aux expressions figées. Contrairement aux emplois verbaux que nous venons d'évoquer, le sens de ces expressions ne dépend plus du contexte, c'est-à-dire qu'il ne peut

|                      | Total des emplois | Emploi(s) commun(s) | F | Q |
|----------------------|-------------------|---------------------|---|---|
| <i>abréger</i> :     | 1                 | 1                   | 0 | 0 |
| <i>ambitionner</i> : | 5                 | 1                   | 0 | 4 |
| <i>balancer</i> :    | 12                | 4                   | 7 | 1 |
| <i>barber</i> :      | 2                 | 0                   | 1 | 1 |
| <i>bardasser</i> :   | 4                 | 0                   | 0 | 4 |
| <i>bossier</i> :     | 7                 | 0                   | 4 | 3 |
| <i>bigler</i> :      | 3                 | 0                   | 3 | 0 |

être calculé à partir des mots qui les constituent. À titre d'exemples, les phrases :

- (3) a. *Max lui a retourné une mandale.*
- b. *Sam ne peut plus en avant.*
- c. *Luc a pris une douffe.*
- d. *Il sauce.*

sont des phrases du français, puisqu'elles sont reconnues comme bien formées par les locuteurs d'au moins un pays francophone. Nous les mettons en relation, en (4), avec leurs équivalents sémantiques en français commun, réunissant la Belgique (B), la France (F), le Québec (Q) et la Suisse (S), dans :

- (4) a. (F) *Max lui a retourné une mandale.* = (BFQS) *Max lui a donné une claque (en retour).*
- b. (S) *Sam ne peut plus en avant* = (BFQS) *Sam est à bout de force.*
- c. (B) *Luc a pris une douffe.* = (BFQS) *Luc a bu trop d'alcool.*
- d. (F) *Il sauce.* = (BFQS) *Il pleut.*



L'intersection des ces variétés, le français commun, est notée (BFQS). Remarquons, en (3) et (4), que les écarts existent dans tous les parlers : de France, de Belgique et de Suisse. En français du Québec, une traduction de (3c) parfaitement équivalente, de niveau populaire, serait : (Q) *Luc a pris une brosse*.

### *Nos mots entre guillemets*

Nous avons la fâcheuse habitude, au Québec, de mettre entre guillemets les mots ou expressions qui ne figurent pas dans les dictionnaires courants, comme si nous voulions nous délester de certaines responsabilités. Serait-ce par sentiment de pudeur, de honte ou de faute de lèse-majesté? Ces guillemets s'expriment aussi en formules du type « comme on dit au Québec », « si vous me permettez l'expression » [...], formules qui semblent quémander une approbation guillemétisante; ces pratiques ont pour effet d'élargir l'écart entre le français vécu au Québec, hérité de vieille souche, et le français vécu dans la *metropolis parisiensis*.

Notre objectif linguistique, à long terme, est la réalisation d'outils linguistiques d'une grande précision, exhaustifs et formellement compatibles avec des systèmes de traitement automatique de la langue, comme le *Glossaire comparé*. À l'aide de ces outils, les professionnels de l'écriture pourront d'évidence faire des choix encore plus adéquats. ■



## *Vers un nouveau dictionnaire usuel du français en usage ici : que veulent les usagers ?*

Une enquête de l'université de Sherbrooke auprès de 800 usagers démontre la pertinence de publier un ouvrage reflétant la réalité nord-américaine mais présentant, aussi, le français de référence, comme le font les dictionnaires publiés en France.

par *Hélène Cajolet-Laganière*

**L**E DICTIONNAIRE est un ouvrage essentiellement didactique et pratique, un produit culturel et un important outil de communication. Aussi, afin de connaître d'une manière précise les attentes de la clientèle cible, nous avons mené une vaste enquête d'avril à juillet 1997. L'échantillonnage était constitué de 800 personnes, soit 300 dans la région de Montréal et 100 dans chacune des régions de Québec, Hull, Saguenay — Lac-Saint-Jean, Trois-Rivières et Sherbrooke. Le taux de réponse a été excellent : en effet, 723 questionnaires ont été remplis, soit un taux de réponse de 90,37 %. Ces personnes se répartissent pour 15 % dans le secteur de l'administration publique, 40 % dans celui de l'éducation, 20 % dans celui des industries et des spécialistes de la langue et 25 % dans la population en général.

L'enquête révèle d'abord très clairement la pertinence d'un dictionnaire usuel mieux adapté à la réalité québécoise et nord-

américaine (plus de 88 % des répondants ont répondu positivement à cette question). Par ordre d'importance, voici les raisons motivant l'emploi d'un dictionnaire usuel du français : vérifier l'orthographe d'un mot; vérifier le sens d'un mot ou d'une expression; vérifier l'emploi correct d'un mot ou d'une expression; vérifier l'existence d'un mot ou d'une expression; trouver enfin un synonyme ou un antonyme. En outre, les quelque 60 questions du questionnaire permettent de cerner les exigences de la clientèle quant aux aspects normatif et descriptif qu'elle souhaite voir présents dans le prochain dictionnaire.

### *Les usagers veulent que le dictionnaire identifie un français standard reconnu et valorisé au Québec*

Il ressort de cette enquête que les usagers veulent un reflet de l'usage dominant et accepté de la langue, un outil qui leur serve de guide en matière de bon usage ou d'usage accepté et reconnu par les chefs de file intellectuels du Québec. Ils veulent voir consigner

*Hélène Cajolet-Laganière* est professeure à l'Université de Sherbrooke.



#### Références

- LANGLOIS, Marie-France. 1999. *Les besoins des rédacteurs et communicateurs québécois en matière de marques de registre de langue et de marques normatives*, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke (à venir).
- MBAGA, Corneille. 1994. *Élaboration et expérimentation d'une grille sociolinguistique des marques d'usage au Québec*, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 139 p.
- MARTEL, Pierre. 1998. *Le bon usage au Québec*, Augsburg (à paraître).

les mots, sens, expressions, citations, explications, et autres, qui font état de leur manière d'être, de penser et de vivre et qui caractérisent la vie sociale, politique, économique, culturelle, technique et scientifique en Amérique du Nord. Ils veulent néanmoins être en mesure de faire le lien avec le français utilisé par les autres francophones; le nouveau dictionnaire doit donc comprendre le français de référence, tel qu'il est décrit dans les dictionnaires produits en France.

Pour répondre à ces attentes, trois éléments majeurs ressortent avec force, soit l'établissement d'une nomenclature originale, un nouveau système de marques d'usage clair et cohérent et l'identification d'un français standard reconnu et valorisé au Québec, incluant une hiérarchisation des autres usages autour de cette base. Nous menons à cet effet divers projets en parallèle.

#### *La banque de données textuelles de Sherbrooke : des milliers de textes*

Nous disposons déjà d'une banque de données textuelles informatisée de 15 millions de mots indexés et traités et de milliers de textes représentatifs de divers discours : journalistiques, littéraires, techniques, scientifiques, administratifs, didactiques, sociopolitiques, oraux, et autres. Cette banque s'enrichit constamment, selon une représentativité et une variété de textes prédéterminées. Elle sera constamment gardée à jour grâce à l'entrée de textes reflétant l'actualité dans les divers domaines pertinents. Elle doit en outre être représentative de notre patrimoine linguistique et culturel. Elle sert de base à l'élaboration de la nomenclature originale dont nous faisons mention plus haut, à la description des mots, au choix des exemples et des citations, aux notes encyclopédiques, etc.

#### *Le dictionnaire-machine des emprunts critiqués à l'anglais*

Nous avons voulu revoir la nomenclature des emprunts critiqués à l'anglais. Aussi, nous avons colligé dans un dictionnaire-machine la totalité des anglicismes et autres emprunts critiqués actuellement répertoriés dans les principaux dictionnaires d'anglicismes et autres répertoires de difficultés. Nous avons vérifié la

présence de ces formes critiquées dans la BDTS et noté leur fréquence selon les divers types de discours. Ces renseignements seront fort utiles lors du choix des formes à retenir dans la nomenclature, lors également de leur description; en outre, ils pourront justifier, selon le cas, l'apposition d'une marque d'usage, la marque orale, notamment.

#### *Élaborer un nouveau système de marques d'usage*

Nous menons diverses études, analyses et enquêtes dans ce sens. Nous nous sommes notamment intéressés à cerner la perception actuelle des usagers en ce qui a trait aux différents usages linguistiques. Pour ce faire, nous avons mené, dans le cadre de projets de maîtrise, deux enquêtes sociolinguistiques auprès d'un groupe témoin de 210 informateurs. Il en ressort un consensus quant à l'existence de registres de langue. Sur un total de 400 mots vérifiés auprès du groupe témoin, 347 vocables, soit 87 %, font l'objet d'un jugement majoritaire identique quant aux registres de langue. Les données confirment en outre l'existence d'un niveau correspondant au français québécois standard. En effet, 98 mots ont été classés par la majorité des répondants aux niveaux « écrit standard » et « écrit soutenu ». Nous avons par ailleurs vérifié la présence de ces mots dans la Banque et noté le type de discours reflétant divers registres de langue. De fait, il y a correspondance entre l'usage et la perception des répondants. Nous menons enfin diverses autres études relatives à l'ajout d'informations pertinentes de type lexical, grammatical et syntaxique de manière à faciliter à l'utilisateur l'intégration du mot ou de l'expression dans la phrase et le discours. ■

Le projet de dictionnaire est mené par Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel, professeurs à l'Université de Sherbrooke. Et c'est l'équipe du CATIFQ, le Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois, qui est responsable des recherches pour la BDTS ainsi que du dictionnaire-machine des emprunts critiqués à l'anglais et de certaines études sur les marques.



# Une histoire de trains : l'aiguillage linguistique au Québec

Quand on m'a proposé de répondre à la question : « en traduction technique, y a-t-il des différences entre le français de France et celui du Québec? », j'ai rassemblé quelques éléments de réflexion, inspirés de la pratique dans un domaine bien particulier, le chemin de fer. Il m'a semblé préférable de délaissier les considérations théoriques et d'aborder la question sous l'angle de l'expérience.

par Claude Faucher, trad. a.

**D'**ABORD quelques mots sur le chemin de fer, la toile de fond du présent article. Il s'agit d'un domaine aux multiples facettes; il couvre un large éventail d'activités, de l'entretien de la voie à la conduite des trains, en passant par le travail et le soudage des métaux, l'entretien des moteurs diesel et l'exploitation d'appareillages pneumatiques ou hydrauliques et de systèmes informatiques.

Il s'agit d'abord de savoir si la réalité « technique » à décrire est la même en Amérique du Nord qu'en Europe. Si elle est semblable, on pourra penser que les termes utilisés pour nommer les choses et les activités seront eux aussi assez semblables.

## Beaucoup de ressemblances...

Dans le domaine ferroviaire en France et au Canada, il existe beaucoup plus de ressemblances que de différences. L'exploitation d'un chemin de fer se fait généralement selon les mêmes principes; le triage des wagons et la formation des trains mettent en œuvre une logistique semblable. Devant cette réalité, les terminologues du Québec, plus spécifiquement mes collègues des Services linguistiques du CN, n'ont pas hésité à retenir les termes techniques utilisés en France, ceux qu'utilise par exemple la Société Nationale des Chemins de Fer, propriété de l'État français. Ce choix reposait sur un bon nombre de raisons, l'une d'elles étant que les termes ferroviaires français existent depuis longtemps et possèdent leurs lettres de noblesse. Certains d'entre eux remontent au début du chemin de fer, soit au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle! Aussi quand est venu le temps, au Québec, de traduire les premiers cours de formation ou d'établir les premières nomenclatures de pièces, on a dépouillé soigneusement les grands ouvrages de référence, les notices techniques, les revues spécialisées, ferroviaires ou autres.

Comme on l'a dit souvent, il ne sert à rien d'inventer de nouveaux mots sans raison. Ces mots existent déjà, et il s'agit de les recueillir méticuleusement. Par exemple, l'opération qui consiste à remplacer le ballast de la voie pour améliorer la stabilité de cette dernière s'appelle le *dégarnissage*. C'est ce terme qu'emploient les sociétés ferroviaires francophones, et il serait donc hasardeux de rechercher une expression qui serait plus « parlante » pour un cheminot

québécois. D'autres exemples? Un wagon repose sur deux *bogies* et est retenu sur ces derniers par l'intermédiaire de *crapaudines*. Encore là, il aurait été difficile de mettre de côté ces deux termes et de proposer d'autres choix au personnel chargé de l'entretien des wagons.

## ... mais aussi des différences

Pourtant, de nombreux éléments distinguent les chemins de fer français des chemins de fer canadiens : de ce côté-ci de l'Atlantique, les trains transportent presque exclusivement des marchandises, ils sont beaucoup plus longs et lourds, les wagons sont équipés d'attelages automatiques; en France, la traction électrique est omniprésente, les trains sont plus rapides et servent dans une large mesure au transport des voyageurs. On comprend ainsi que la technologie et les moyens mis en œuvre pour assurer la traction et le freinage des trains sont parfois assez différents d'un pays à l'autre, et que la voie ferrée a elle aussi ses particularités. En présence de réalités différentes, les termes « prêts à utiliser » font quelquefois défaut. Par ailleurs, les ressources de la langue française ne sont pas toutes bien connues des utilisateurs-clients québécois. Il a donc fallu imaginer des solutions sur mesure, donner un nouveau sens à des mots existants, avoir recours à des néologismes. Ainsi, pour traduire l'expression *independent brake*, on a choisi *frein indépendant* au lieu du *frein direct* que propose la documentation française. Le choix peut se justifier du point de vue technique : ce type de frein à air, installé uniquement sur les locomotives, fonctionne *indépendamment* du frein du train.

## Un besoin d'adaptation et de simplification

En outre, au Québec, les utilisateurs des textes traduits ont souvent exprimé des préférences en matière de terminologie ou réclamé des mots qui tenaient compte de la réalité qu'ils connaissaient. On n'a qu'à penser au verbe *caler*, qu'on hésite parfois à utiliser, car il a chez nous le sens de *sefoncer dans quelque chose*, alors qu'ailleurs dans la francophonie, il signifie *immobiliser dans une position, au moyen d'un objet rigide appelé « cale »*. Ou encore, s'agissant de désigner les tuyaux en caoutchouc qui servent à assurer la continuité de la conduite générale entre les wagons, on a hésité entre *demi-accouplement* (c'est l'expression qui est utilisée en France, en Belgique) et *boyau de frein*; c'est finalement cette dernière expression qui a été préférée par les utilisateurs. Elle leur a semblé plus simple et plus proche de leur réalité (le bon vieux boyau d'arrosage?).

Alors, en traduction technique, y a-t-il des différences entre le français de France et celui du Québec? Pas énormément, d'après mon expérience. La terminologie d'ici s'est alignée assez facilement sur celle de la France; bien sûr, on a procédé à des adaptations et parfois à des simplifications à la demande des utilisateurs, mais globalement, ces derniers ont su accepter la langue technique pratiquée dans le reste de la francophonie. ■



# De fidèle à... professionnelle en passant par modèle



Le 25 septembre 1998, les membres de la Fédération des professionnelles et professionnels salarié-e-s et des cadres du Québec (affiliée à la CSN) ont modifié leur appellation en faveur de Fédération des professionnelles. Cette innovation langagière — une première à plusieurs égards — a vu le jour à la suite de consultations de plusieurs mois dans les différents syndicats membres.

par Céline Labrosse

**L**A MODIFICATION orthographique retenue tire ses principaux fondements de l'histoire de la langue française et s'inscrit dans la dialectique sociale en cours. Voici les principaux jalons qui ont marqué le cheminement vers cette forme inédite<sup>1</sup>.

Depuis une vingtaine d'années, nous assistons à l'implantation de titres féminins pour des postes de tous niveaux. Cette inscription des femmes dans les mots a entraîné logiquement le même corollaire dans les phrases, ce qui a eu pour effet de remettre en question les pratiques traditionnelles de rédaction au seul genre masculin. Plusieurs recherches ont d'ailleurs démontré que le masculin n'agissait pas comme un neutre mais induisait des représentations d'hommes bien plus souvent que celles d'hommes et de femmes. Certaines études ont notamment révélé que des candidates potentielles étaient moins enclines à envisager une carrière lorsque la description du poste était formulée à l'aide de noms ou pronoms masculins. De même, des candidats potentiels étaient moins attirés par les offres d'emploi qui étaient rédigées uniquement à l'aide de noms et pronoms féminins.

## Prophétesse, druidesse, borgnesse, hôtesse, princesse...

Le milieu syndical est certainement l'un des premiers à s'être intéressé à ces questions et, conséquemment, à avoir adopté des pratiques de langage non sexiste. Le fait que l'innovation précitée provienne de ce milieu n'offre donc, à cet égard, aucune surprise. Ainsi ont émergé peu à peu des « enseignantes et enseignants », des « travailleurs et travailleuses », etc. Or, l'une des tendances majeures en français moderne indique que certains dédoublements semblent converger vers une forme commune en genre. Ainsi, la finale féminine en *-esse*, très productive au Moyen Âge (*prophétesse, druidesse, borgnesse*, etc.), ne subsiste plus que dans quelques mots (dont *hôtesse* et *princesse*). Les formes *contremaîtresse, poétesse, Suisse*, etc., courantes il y a quelques années à peine, ont emprunté le plus souvent des finales en *-e*. Le genre de ces mots se signale maintenant par le déterminant : *un, une contremaître; une, un poète; une, un Suisse*.

De la même façon, les finales en *-euse* et *-trice* disparaissent peu à peu au profit des formes en *-eure* : *une chauffeure, une auteure-compositrice, une investisseuse, une amatrice, une traiteuse*, etc. Ce phénomène, courant au Canada et en expansion en Europe, en particulier chez les jeunes, témoigne aussi d'un rapprochement des formes féminines et masculines à l'oral : *une superviseuse, un superviseur; un successeur, une successeuse*, etc. Dans la même foulée, on constate qu'une multitude d'adjectifs, surtout homophones, qui se dédoublaient en genre auparavant (*magnific, magnifique; chauff, chauve; sal, salle; larc, large; sublim, sublime*; etc.) se sont fusionnés au fil du temps : *magnifique, chauve, sale, large, sublime*.



Céline Labrosse est linguiste-chercheuse au Centre de recherche et d'enseignement sur les femmes de l'Université McGill.

## Plus de 35 % des noms français revêtent déjà une forme commune

Dans cette perspective, un procédé similaire pouvait être mis en œuvre afin que les homophones *professionnelle, professionnel* puissent aussi emprunter une forme simplifiée. Voilà donc qu'était créé *un, une professionnelle* sur le modèle de *un, une fidèle*. Plus de 35 % des noms français revêtent déjà une forme commune en genre, dont près de la moitié se distribuent en *-iste* (*botaniste, choriste*) et en *-aire* (*actionnaire, volontaire*). Suivent les formes en *-gue* (*collègue, géologue*), en *-que* (*insomniaque, scientifique*), en *-le* (*contribuable, habile*), en *-ne* (*francophone, jeune*) et quelques autres, plus rares.

## Repairman, serviceman, flagman et repairwoman, servicewoman, flagwoman

La démarche adoptée pour la création de *professionnelle* s'inspire de la procédure qui a été mise en vigueur aux États-Unis, en 1975, par le ministère du Travail. La préférence manifestée pour des formes communes en genre (*salesperson ou sales agent; office helper*) plutôt que pour des dédoublements (*salesman, saleswoman; office boy, office girl*) a aussi mené vers l'innovation avec la création de *repairer, servicer, flagger* sur le modèle de la série en *-er* (*teacher, manager, leader*). Les formes marquées en genre (*repairman, serviceman, flagman*), qui étaient bien ancrées dans l'usage, disparaissent donc peu à peu depuis cette date, et les formes féminines correspondantes (*repairwoman, servicewoman, flagwoman*), produites isolément, tombent jour après jour un peu plus dans l'oubli.

Beaucoup de mots français qui s'orthographiaient avec une consonne double prennent également aujourd'hui l'accent grave sur le e et une consonne simple. Ainsi, les mots *planette, complotte, clientèle, modèle, stratagemme* sont-ils devenus *planète, complète, clientèle, modèle, stratagème*. Les Rectifications orthographiques adoptées en France en 1990 abolissent aussi les consonnes doubles pour tous les verbes en *-eler* et *-eter* (à deux exceptions près). On recommande d'écrire les formes verbales *j'étiquète, j'époussète, l'eau ruissète* en lieu et place de *j'étiquette, j'époussette, l'eau ruisselle*. Le même procédé vaut pour les noms correspondants : *morçèlement, nivèlement*.

Les professionnelles de la CSN, qui représentent des personnes diplômées de l'université, salariées ou exerçant une profession libérale, ont opté pour la voie de l'innovation langagière. Leur nouvelle dénomination tient compte des arguments et des tendances qui ont été précédemment énoncées, à savoir le droit pour chaque membre d'avoir sa dénomination représentée dans le titre de sa fédération, l'évolution vers des formes communes en genre pour certains types de finales et l'abolition des homophones (*les professionnelles et professionnels*). C'est une brèche importante vers la simplification de la langue française que vient d'ouvrir cette fédération. ■

1. Voir aussi l'article « Le mot "professionnelle" va à contre-courant de la "grammatocratie" », *La Presse*, 9 janvier 1999.

## Le traducteur montréalais Pierre Baillargeon : un styliste de grande classe

*Bien qu'il ait choisi la traduction pour des raisons alimentaires, Pierre Baillargeon, a laissé sa marque dans la profession. On le connaît notamment pour sa version française de A Study in Scarlet.*

par Jean Delisle

**N**É À Montréal en 1916, Pierre Baillargeon meurt à Rochester (New York) en 1967. Sa carrière s'étend sur une trentaine d'années et coïncide avec la période dite de la « grande noirceur ». « Nos écrivains exercent tous un métier parallèle; ils sont avocats, médecins, traducteurs, prêtres », constate Pierre Baillargeon. Lui-même ne fait pas exception. Pour gagner sa vie, il sera traducteur, journaliste, professeur de langue, conseiller littéraire, secrétaire d'ambassadeur et rédacteur dans deux services de relations publiques, ceux de la Société Bell et des Chemins de fer nationaux. Celui qu'on a qualifié du « plus français des écrivains canadiens-français » saura mettre à profit sa connaissance exceptionnelle de la langue et un talent inné pour la traduction. En fait, il y a trois traducteurs en Pierre Baillargeon. Le premier est le traducteur nourricier, celui qui exerce ce métier pour subvenir aux besoins matériels de sa famille. Le deuxième est le traducteur littéraire qui s'adonne à des travaux plus stimulants sur le double plan intellectuel et créateur. La pratique de la traduction littéraire lui donne alors l'occasion de déployer sa prose classique et son style rigoureux. Enfin, le troisième est le traducteur fictif, celui de ses romans-essais largement autobiographiques. Ses personnages imaginaires ont avec lui d'étranges liens de parenté. C'est à travers eux, ses porte-parole, qu'il nous révèle sa conception de la traduction. Faute d'espace, nous ne présenterons ici que les deux premiers.

### Le traducteur nourricier

À quelle porte frapper quand on est sans diplôme, sans titre, sans expérience? Quand tout ce qu'on peut faire valoir, outre l'enthousiasme de ses 24 ans, est une ardente passion pour la littérature, un immense désir d'écrire et une maîtrise exceptionnelle de la langue française? Une voie s'ouvre à lui : « Me spécialiser en traduction, étudier l'anglais, dresser des listes de mots? », écrit-il dans son *Journal*, le 8 octobre 1941. La traduction lui met le pied

dans l'étrier. Tout au long de sa carrière, elle sera pour lui gagne-pain ou revenu d'appoint. « Mon métier, écrira-t-il cinq ans plus tard, c'est la traduction, c'est lui qui me fait vivre et les miens; tâcherai d'exceller en cela au moins. »

Le pays en guerre retient ses services comme traducteur au Corps d'aviation royal, et une agence de publicité, comme rédacteur (*creative writer*) pour la campagne des Bons de la Victoire. Sa carrière s'amorce sous le signe de la précarité. Le jeune Montréalais ne tarde pas à faire l'expérience des conditions de travail imposées trop souvent aux traducteurs, jugés taillables et corvéables à merci. En 1942, Pierre Baillargeon entre au journal *La Patrie*. Il se voit confier diverses tâches : traduction de bandes dessinées et de faits divers, rédaction de bas de vignettes, correction d'épreuves. Pour sa peine, il touche 37,50 \$ par semaine. Maigre rétribution. C'est par nécessité que Pierre Baillargeon exerce ce « petit métier », comme il l'appelle. Pour arrondir ses fins de mois, il vend des articles à des revues ou à des journaux. Il touche six dollars par texte. À l'été de 1949, entre deux voyages en France, il déniche un emploi de nuit à *La Presse*, où il corrige « les épreuves bavochées des petites annonces [...] dans un nuage de mouches ». Ce travail d'échenilleur de textes n'est qu'un expédient car, dès septembre, il retourne en France.

Si les salles de rédaction des journaux n'ont pas vraiment permis à Pierre Baillargeon d'exercer, en tant que traducteur, son talent de styliste littéraire, les travaux de traduction que lui confient certains éditeurs lui offrent, en revanche, l'occasion de donner sa pleine mesure. Mais son œuvre d'écrivain et de traducteur littéraire s'est toujours tissée laborieusement entre le « petit métier » et les obligations familiales.

### Le traducteur littéraire

En 1942, il signe *Les Guerres modernes et la pensée catholique*, de l'homme poli-

tique et sociologue Luigi Sturzo (1871-1951), fondateur du premier grand parti démocrate chrétien en Italie. L'année suivante paraît une autre traduction de Pierre Baillargeon, aux Éditions Variétés, cette fois. Il s'agit d'un ouvrage de l'Américain Hugh Byas, *The Japanese Enemy*, publié en français la même année que l'original sous le titre *Le Japon et la guerre*. La comparaison du texte anglais et de sa version française nous éclaire sur les talents du traducteur. On constate à quel point il sait se détacher de l'original pour produire une version entièrement repensée, intelligente, dépouillée.

En 1955, l'éditeur Robert Laffont lui commande une nouvelle traduction du premier roman policier d'Arthur Conan Doyle, *A Study in Scarlet* (1887). Dans une émission radiophonique diffusée sur les ondes de Radio-Canada en 1964, le traducteur montréalais affirme être, à sa connaissance, le premier Canadien-Français à traduire une œuvre littéraire pour le compte d'une maison d'édition parisienne. Ces contrats s'obtenaient difficilement, car les éditeurs étaient assaillis par les agrégés d'anglais en quête de travail. La nouvelle traduction de Pierre Baillargeon, *Étude en rouge*, avait été précédée de trois autres — 1903, 1933 et 1946. Elle paraît dans le premier tome des *Œuvres complètes* de Conan Doyle publiées en dix volumes de 1956 à 1958. Dix ans plus tard, c'est cette traduction qui est retenue par les Éditions Rencontre, de Lausanne (Suisse), en vue de la publication, en vingt volumes, des *Œuvres littéraires complètes* de l'auteur du célèbre détective. Enfin, lorsqu'en 1994 Gallimard ajoute à sa collection « Folio junior » (n° 762) la première enquête du locataire du 221b, Baker Street, c'est, une fois de plus, la version de Pierre Baillargeon qui est rééditée. Celle-ci n'a pas pris une seule ride en quarante ans. Le traducteur applique à cette œuvre son style lapidaire, dépouillé, classique. Perfectionniste jusqu'au bout des ongles, il remet son ouvrage cent fois sur le métier.

Le traducteur, détective à sa manière, développe un sens aigu de l'observation, scrute le texte à la loupe, tâte diverses hypothèses, mûrit ses décisions. En enquêteur minutieux, il prend le sens en filature, interroge chaque mot, chaque structure de phrase, ne laisse aucun indice au hasard. Avec une logique implacable, il reconstitue la scène en rassemblant toutes les pièces jusqu'à ce qu'il finisse par résoudre l'énigme du sens que cache le texte original. La « science de la traduction » n'est-elle pas aussi une « science de la déduction »? Watson qualifie Holmes de parfaite « machine à observer et à raisonner ». Cette observation ne s'applique-t-elle pas aussi à tout bon traducteur?

Les traductions « refondues » de Pierre Baillargeon accordent la primauté à la limpidité d'expression, à la justesse de ton, à l'effet. Rebelle à tout verbiage, l'écrivain-traducteur se révèle un remarquable styliste. Le premier paragraphe du troisième chapitre nous en offre un exemple éclatant. Indépendamment du fait que la version française compte 75 mots contre 91 en anglais, le passage traduit, entièrement « repensé », témoigne de l'exceptionnelle maîtrise de la langue de Pierre Baillargeon.

I confess that I was considerably startled by this fresh proof of the practical nature of my companion's theories. My respect for his powers of analysis increased wondrously. There still remained some lurking suspicion in my mind, however, that the whole thing was a pre-arranged episode, intended to dazzle me, though what earthly object he could have in taking me in was past my comprehension. When I looked at him, he had finished reading the note, and his eyes had assumed the vacant, lack-lustre expression which showed mental abstraction (Doyle 1887 : 48-49).

Cette preuve toute fraîche que les théories de mon compagnon étaient applicables m'ébranla. Du même coup, crût mon respect pour sa puissance d'analyse. Toutefois, je me demandais encore si tout cela n'avait pas été préparé pour m'éblouir; mais quel intérêt aurait eu Sherlock Holmes à m'en imposer de la sorte? Je le regardai : il avait fini de lire la lettre et ses yeux avaient pris une expression vague, terne, qui marquait chez lui la préoccupation (Doyle 1956 : 38).

Remarquons le rejet du verbe « m'ébranla » à la fin de la première phrase. À lui seul, ce mot rend avec force tout le segment « *I confess that I was considerably startled by* ». Le lien logique unissant la première et la deuxième phrase est explicite et renforcé par la charnière « Du même coup ». La troisième phrase de l'anglais, méconnaissable sous ses habits français,



grave autour du verbe « éblouir » (*to dazzle*). Un grand styliste se reconnaît, dit-on, à son emploi du verbe.

### Épilogue

L'application et l'acharnement que Pierre Baillargeon met au travail et son constant souci « de bien faire » finissent par drainer ses énergies et taxer sa santé. La crise cardiaque qui le terrasse en 1958 n'est sans doute pas étrangère à sa rude discipline de travail. La nécessité de gagner durement sa vie ne lui a pas laissé le loisir de flâner à sa guise dans les jardins de la littérature. « J'aime ce que je fais, répétait-il. Je ne fais pas ce que j'aime. » Tout était selon ses goûts, rien n'était selon son cœur.

C'est en France, plus que dans son pays d'origine, que Pierre Baillargeon peut mettre à profit sa vaste culture générale et ses talents littéraires. Ainsi, l'*Encyclopédie Quillet* lui confie, en 1958, la rédaction de trois articles : musique et littérature canadiennes, journalisme au Canada et langue française. L'année suivante, *Sélection du Reader's Digest* lui commande une nouvelle édition des *Fables* de Jean de La Fontaine. À ce propos, il a cette remarque caustique dans son *Journal* : « À Paris, une grande maison d'édition me

confie la préparation d'une nouvelle édition des *Fables*. À Montréal, *La Patrie* me faisait traduire des *comics* (26 juin 1959). L'ouvrage est préfacé par Pierre Daninos.

Après une absence de dix ans, Pierre Baillargeon rentre au pays. Il trouve un emploi au Service des relations publiques de la société Bell. L'ambiance ne lui plaît guère. Dès janvier 1962, il passe à la Société des Chemins de fer nationaux, où il est préposé aux Services français des relations extérieures. Peu de temps avant sa mort, il est appelé à la Société royale du Canada. Il voit dans cet honneur un témoignage de reconnaissance de la part des siens. De santé fragile, miné par le travail ingrat des postes subalternes qu'il a occupés durant sa vie professionnelle, il s'éteint, en 1967, à l'âge de 51 ans, dans une clinique de l'État de New York.

Pierre Baillargeon a vécu en homme libre. Il a joui de cette liberté qui, comme il l'a dit lui-même, lui venait de sa maîtrise de la langue. Rigueur de pensée et de style, telle a été la marque de cet écrivain-traducteur, préoccupé avant tout par les choses de l'esprit. Sa vie durant, il aura cherché à épurer sa pensée, à dépouiller son style, à couper jusqu'à l'os la graisse dont s'alourdit la phrase. Toujours, il privilégie la formulation raccourcie à la phrase ample et déployée. La concision est sa signature.

Paradoxalement, bien que le style condensé, dru et sobre de l'écrivain n'ait pas été tout à fait du goût de ses compatriotes, moins entichés d'esthétique formelle, ce même style concis et serré du traducteur a fait le succès, depuis plus de quarante ans, de sa version française de *A Study in Scarlet*. S'il ne nous avait pas quittés dans la force de l'âge, Pierre Baillargeon nous aurait assurément donné d'autres traductions capables de subir l'épreuve du temps, test ultime et irréfutable de la valeur de toute traduction, et gloire posthume du traducteur. ■

\* Ce texte est extrait d'un chapitre qui paraîtra au début de 1999 dans *Portraits de traducteurs*, publié sous la direction de Jean Delisle aux Presses de l'Université d'Ottawa et co-édité par Artois Université Presses (Arras).

### Références

- BAILLARGEON, Pierre, *Journal (1939-1967)*, copie inédite dactylographiée à partir des carnets noirs originaux, non paginés.
- DOYLE, sir Arthur Conan (1887, 1976), *A Study in Scarlet* (c1887). New York, Hart Publishing Co., préface de John Thorn, 223 p.
- DOYLE, sir Arthur Conan (1956), *Étude en rouge*, traduit par Pierre Baillargeon, dans *Sir Arthur Conan Doyle. Œuvres complètes*, t. 1, collection dirigée par André Algarron, Paris, Robert Laffont, p. 15-147.
- GAULIN, André (1980), *Entre la neige et le feu. Pierre Baillargeon, écrivain montréalais*, coll. Vie des Lettres québécoises, n° 18, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 323 p.
- TOUPIN, Paul (1972), « Pierre Baillargeon », dans *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 14, p. 120-130.

## Computerized Translation Tools Are Coming of Age

### First the Good News!

The past 30 years have seen a progressive, albeit start-stop incursion of electronic technology into language workers' offices everywhere: faxes, photocopiers, shredders, and... computers. As old-timers know so well, computer industry players have often promised a lot, then frequently fallen short of the mark on delivery. The great victory of the eighties was the metamorphosis of the PC—via word processor applications—into a super typewriter with a spello/typocorrector, a Thesaurus, and formatting facilities providing high-quality copy. While initially horribly pricey, this one office tool was to revolutionize working habits, while setting the stage for even greater changes.

Throughout the eighties and into the nineties, rumours abounded heralding the advent of machine translation (MT), computer-assisted translation (CAT), automated dictionaries and terminology look-up applications, to mention only the mainstream. Except for Super Typewriter with Toys, most of these wonder gizmos went the way of the dodo bird within a year of their release. But times are changing. While machine translation presently offers little to attract professional translators, MT systems are getting better in their ability to turn out relatively correct but definitely substandard marketplace copy. Developments in CAT systems are, however, generating real interest, as we have seen in the three previous issues devoted to translation memory and terminology-management systems. Also worth mentioning are pre-translators and term list generators, which are filling a void that should be filled by the presently deficient MT systems. Automated dictionaries and terminology look-up tools have become indispensable space hogs on our hard disks, so much so that their novelty has completely worn off and we hurt when they go down. Our trusty faxes are getting on in years and becoming less active, while E-mail has extended our market reach far beyond anything imaginable just five years ago—and the phenomenon still hasn't peaked!

There is a new wave of office automation devices filling the nooks and crannies of our already crowded offices,

including low-priced scanners that really do make it possible to input textual material accurately, multi-purpose scan/copy/fax machines, as well as telephones, both desktop and cellular, that qualify more as mini-communication centres than mere duplex voice boxes. Some office automation tools, such as smart-typing routines that anticipate repetitive gestures and accelerate key-in production, have been fitted inside our computers. One such development that will completely upset the way we interface with the PC is voice-recognition technology. Yes, the days of the keyboard are definitely numbered. In the past year, an exciting new generation of voice-recognition tools has hit the market and these computerized dictation devices are progressively making their presence felt. More about these expanding possibilities in a coming article.

With such an abundance of novelties in so short a period of time—some of which are quite good—we can expect duplication, overlapping and... spending more money to master and keep abreast of a fast-moving workplace. An issue to be analyzed and discussed among translation and office automation users will be what exactly constitutes the right mixture in order to enjoy the optimal integration of these tools for the one-person home office, multi-person shared office and translation firms at the lowest cost.

### Now the Not-so-Good News...

Do you remember how the old Dos 5.1 OS could snugly fit into about 1.5 Mb of space on your PC HD? Or how, with a 150 Mb HD on a Macintosh, you had oodles of disk space to spare? Well, here comes BLOATWARE: super fat spaghetti programs presented as megabundles of word processing, spreadsheeting, designing, scheduling, faxing offices on a CD-ROM, most of which the average

user has no clue how to use. Some of these multi-purpose packages—often but not always slapped together with little finesse—jerk, flutter and rattle our PC screens as they slip from one gear into another... and occasionally freeze the entire system! Some pundits claim that occasionally harried manufacturers ship beta versions to clients, then try to catch up on their debugging homework as complaints pile up. Many users have grumbled about cyclical fleecing by manufacturers who, pressed to ensure their own "market share," release upgrades whose main feature is the change in the version number on the shrink-wrapped box. There is definitely an argument to be made to step back or pause rather than progress with some of these modern tools.

While many interesting gains in functionality obviously have been made and our productivity certainly is up more than ever, what exactly have we bought and need to renew every 18 to 24 months? Are you one of those who has successively purchased your way through (your pick): WordPerfect 4.x, 5.x, 6.x, 7 and 8 (mainly PC)? Or MSWord 3.0, 4.0, 5.x, 6.x, 7.0 and 8.0 (PC or Mac)?... not forgetting AmiPro, Claris Works, Lotus, WordStar and others! At each crunch of the credit card, just what have you bought? Have you really acquired enhanced productivity, or just kept abreast of your clients' race to stay in the race?

Now look at the hardware explosion: processor throughput/turnaround clout, bus speeds, virtual memory, hard disk gigasize—all mind boggling! Some vendors are quick to impress us with the importance of, for instance, SDRAMs over "normal"

DRAMs—why, pray tell? And all this lot goes into that expensive weird-wired box that whines and clicks under our desk. Indispensable upgrades, YES! But at what price and for what purpose? The next best thing to the hackneyed "Caveat emptor" is to carefully define what our needs are, then go look for the range of products likely to satisfy those needs. Meanwhile ... BFFN & :-)

Wallace Schwab, C. Tr., C. Term.



## Dans le sillage du chinook : une aventure lexicographique !

Le traducteur Wayne Grandy vient de publier un livre plein d'humour sur les expressions et termes qui ont vu le jour au fil du peuplement du Canada.

EN 41 essais fort documentés, et humoristiques, Wayne Grandy nous conte l'histoire de mots et d'expressions d'usage commun ou insolites. Le titre, déjà, *Chasing the Chinook*, laisse perplexe. D'après le *Western Canadian Dictionary and Phrase Book*, les chinooks sont des vents chauds et doux soufflant sur le versant est des Rocheuses... modifiant ainsi le climat hivernal de l'Alberta. Remontons la piste... En 1793, explorant la région de la rivière Peace, dans les Rocheuses, Alexandre Mackenzie dut affronter une sorte de mistral qui avait la puissance d'un ouragan. Mais le chinook sait aussi se faire doux, comme dans la région de Calgary où ce zéphyr confère à la ville une atmosphère de printemps. Ces deux vents doivent leur nom au peuple Chinook qui vivait près de l'embouchure de la rivière Columbia dans l'État de Washington. À la suite des échanges commerciaux avec les Blancs, des mots français et anglais sont d'ailleurs passés dans leur langue. D'après le *Dictionary of the Chinook Jargon or Indian Trade Language*, publié à Victoria en 1899, « chandelle » se dit *shandel*, « table » se dit *tahb*, mais... ironie de l'histoire, « chinook » se dit *skookum wind* ! Le chinook est devenu un thème quasi-mythique dans de nombreux récits et légendes au Montana et dans l'Ouest. Et c'est Sid Marty, écrivain de l'Alberta qui a forgé l'expression « Chasing the Chinook » quand il se mit en quête d'histoires populaires où le chinook jouait un rôle prépondérant.

### L'Arcadie, l'Acadgie, l'Acadie

Des Rocheuses, rendons-nous en Acadie. D'où vient le mot « Acadie » ? Le navigateur italien Giovanni da Verrazzone avait nommé Acadie — nom d'une région de Grèce — le territoire qui correspond au Massachusetts. Passé sous influence française au XVII<sup>e</sup> siècle, le mot perd en route son « r », ce qu'Antonine Mailliet attribue à la prononciation bretonne : sous l'influence du breton, le « r » s'est affaibli puis a disparu, le « d » s'est

transformé en « dg » et voici la province rebaptisée « l'Acadgie ».

Le frère Pascal Poirier, auteur du *Glossaire acadien*, estime plutôt que le mot provient de *cadic*, mot qui signifie pays en langue malécite et micmac. À preuve, des noms de lieux comme Passamaquoddy, Subenacadie et Tracadie, indiquent bien que la terminaison Cadie ou Cadic était fréquente avant l'arrivée des Français.

Et Canada, que veut dire ce terme ? En 1534, selon les deux Hurons emmenés en France par Jacques Cartier, ce mot iroquoien signifie rassemblement de cabanes et s'applique au territoire bordant le Saint-Laurent, de Québec à Trois-Rivières. Mais bien d'autres étymologies ont été revendiquées, et des plus insolites. Jacques Cartier ayant dit que le Canada était « la terre que Dieu a donné à Caïn », bien des interprétations ou glissements phonétiques se sont ensuivis. Les fervents religieux y virent même le Canaan biblique. Et John Long, l'auteur de *Voyages and Travels of an Indian Interpreter and Trader*, note que les explorateurs espagnols avaient nommé le cap Rosiers à l'embouchure du Saint-Laurent, le « Capo di Nada » (le cap du néant) ; on dit aussi que les Espagnols auraient inscrit « Aqui esta nada » sur leurs cartes symbolisant l'Amérique du Nord !

### Tradition pré-chrétienne : Phil la marmotte, blaireau, gopher, gaufre...

Plus près de nous, le 2 février, avez-vous assisté à l'apparition de « Phil » la marmotte qui, dit-on, sort de sa tanière pour faire part de ses prédictions quant à l'arrivée du printemps ? « Phil » a-t-il conscience d'être l'officiant d'un rite très ancien ? Tradition d'origine pré-chrétienne, le 2 février était, en Écosse, le « Candlemas day », une des quatre périodes du calendrier celtique. La marmotte s'est jointe aux festivités sous l'influence des immigrants hollandais et allemands en Nouvelle-Écosse et en



Pennsylvanie, qui ont reconnu en cet animal les qualités du blaireau de leur mythe. La marmotte a éveillé la curiosité de tous les Européens ; en langage populaire, les anglophones l'appellent « gopher », adaptation phonétique du français « gaufre ». Les coureurs des bois français avaient en effet surnommé « gaufres » les ancêtres de « Phil », par analogie avec le système de labyrinthes que creusent ces rongeurs. Un couple de « gophers » aurait-il été invité à monter dans l'Arche de Noé ? Selon la version de la Bible King James, Noé reçut comme instructions « to make an ark of gopher wood ». Ici, il s'agit tout simplement d'une pirouette du traducteur qui a rendu le mot hébreu « gofer » par son équivalent phonétique anglais. Le mot hébreu quant à lui conserve tous ses mystères.

Enfin, je vous invite à enfourcher un Ski-Doo — le « g » du mot « ski-dog » sur le logo a été interprété comme un « o » — et à remonter avec Wayne Grandy la piste étymologique du Grizzly, mot que l'on doit à l'ancien français *grisel* (gris). Vous apprendrez aussi comment le topinambour de Samuel de Champlain devint un « artichaut de Jérusalem » et vous trouverez la recette d'origine de la tourtière et bien d'autres savoureuses concoctions tant linguistiques que culinaires. ■

**Didier Lafond**

GRANDY, Wayne, *Chasing the Chinook, On the Trail of Canadian Words and Culture*, Penguin Books Canada, 275 p.

## À l'écoute des trois paroles épistémologiques de Berman sur les discours de la traduction

Dans le numéro de septembre 1998 de *Meta* (43, 3), Richard T. Vautour, de l'Université McGill, « pense » la traduction plutôt que de la « théoriser » et met en évidence les trois discours sur l'objet traduction qui ressortent du travail d'Antoine Berman en traductologie : la parole ontologique, la parole historique et la parole scientifique. La parole ontologique comporte deux caractéristiques : un savoir intuitif (« je sais que je traduis parce que je traduis », qui découle de la certitude de la langue maternelle, « je sais que je parle parce que je parle ») et un rapport d'opposition (« Traduisible et intraduisible, l'œuvre à traduire joue sur ce rapport d'opposition. Tant et aussi longtemps que l'œuvre n'est pas traduite, elle demeure dans l'« horizon » de sa traduisibilité, mais aussitôt traduite, elle est marquée par son caractère d'intraduisibilité »).

La parole historique amène un autre rapport d'opposition entre tradition et traduction : « Le regard du présent porté sur le passé (ou la tradition) constitue ce que l'on appelle l'histoire; devant une telle perspective, il devient donc impératif de situer la traduction dans un contexte historique et de l'aborder, selon l'expression même de Henri Meschonnic, « comme ré-énonciation spécifique d'un



## Qui a peur de traduire Virginia Woolf ?

Kathleen Shields présente dans *Babel* (44, 1) une évaluation du travail des deux traductrices de *The Waves*, de Virginia Woolf : celui de Marguerite Yourcenar, publié en 1937 et celui de Cécile Wajsbrot, publié en 1993. L'auteure pose la question du progrès entre les deux traductions pour conclure que celle de 1993 « marque un recul important dans la conception de la traduction par rapport à celle de 1937. On peut conclure que c'est parce qu'elle a pensé l'acte de traduire que Marguerite Yourcenar nous offre la meilleure œuvre. » (É. P.)



sujet historique » (1973 : 308). L'histoire telle qu'elle est conçue n'est pas une histoire du passé en soi — et tout laisse supposer qu'il n'existe pas de passé en soi ou de passé pur —, mais une histoire du passé toujours vue du présent. Approfondir le rapport du présent associé au passé ou de la traduction associée à la tradition, nécessite que l'on adopte une pratique de l'histoire. ». La parole scientifique relève de la traductique [que nous connaissons mieux puisqu'elle domine en traductologie], dont l'objectif ultime est la traduction assistée par ordinateur, ce qui explique l'influence prépondérante de l'informatique dans ce type de discours. Un article à lire qui témoigne d'une réflexion sur la traduction inspirée et inspirante tout autant que méthodique et concise. Dans ce

même numéro, notons également un article de Antin Fougner Rydning (« De la théorie à la pratique de la traduction ») sur l'application de la méthode interprétative à la traduction norvégienne d'un texte pragmatique français. Enfin, Myriam Bouveret (« Approche de la dénomination en langue spécialisée ») présente une définition du terme comme signe en se fondant sur la synonymie et la polysémie du terme qui caractérise également le signe. (É. P.)

## Le rapport Poignant sur les parlers et la culture des régions de France

Dans le numéro de décembre 1998 de *Language Today* (15), on trouve un aperçu de Xinli Yu sur les travaux de normalisation terminologique en Chine. Ann Corselis trace le portrait de la profession de linguiste au Royaume-Uni. Dans le numéro suivant (16 janvier 1999), un article décrit les principales conclusions du rapport présenté à la demande de

## Journalisme et traduction

Le dernier numéro de l'année 1998 de *Lebende Sprachen* commence par un bref historique de la traduction au XX<sup>e</sup> siècle. Après avoir rappelé les conditions historiques et économiques qui ont favorisé l'émergence de la langue anglaise en tant que *lingua franca* de l'époque moderne, Wolfram Wilss s'interroge sur cette hégémonie linguistique. Dans de nombreux pays et au sein de la majorité des grandes entreprises, l'anglais est devenu une seconde langue de communication pratiquement officielle. Déjà, en 1898, Bismark avait répondu à un journaliste qui lui demandait quel serait le facteur déterminant de l'Histoire moderne : « Le fait que les Nord-Américains parlent anglais! ».

Mais cette prédominance mondiale de l'anglais suscite également certaines inquiétudes, comme l'exprime Carl Mills, professeur de lettres anglaises à l'Université de Cincinnati :

« It will be the first time in the history of the world that the language is not ours any more. If a language is no longer the property of its native speakers, it will change, and it's not clear what the consequences will be. »

*Analyse des énoncés de textes médicaux et scientifiques dans les grands journaux.* Étude menée sur 30 articles parus entre 1990 et 1996 dans des journaux tels que *Die Zeit*, *The Sunday Times* et *Le Monde*.

Le journalisme scientifique exige des recherches rigoureuses ainsi qu'une ana-

lyse détaillée de l'énoncé pour pouvoir communiquer des informations dignes d'intérêt pour le grand public. Dans cette étude, par la description et l'interprétation du rapport existant entre la présentation des thèmes et leur analyse, les auteures, Gisela Thiel et Gisela Thome, ont établi un classement typologique systématique des informations : l'énoncé est catégorisé par un ensemble de caractéristiques servant un principe d'intentionnalité : par exemple effets descriptifs, de causalité, de conséquence ou d'implication. (D. L.)

M. Jospin, qui s'inscrit dans la tendance à la décentralisation amorcée sous François Mitterrand en 1982 et qui tranche avec la traditionnelle vision des gouvernements français depuis la Révolution. Le rapport prône en outre l'enseignement des langues régionales et l'essor des communications dans ces langues. Emilio Muñoz Castro, di-

recteur général d'IBEROTERM, retrace les efforts déployés depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle en vue de normaliser le vocabulaire scientifique espagnol en Europe et en Amérique. L'auteur affirme que le projet n'en est qu'à ses débuts. Tout est en place pour y parvenir et, là comme ailleurs, il n'y manque que la volonté politique. On trou-

vera également le cinquième article de la série portant sur la traduction automatique (« The IBM-Georgetown Demonstration, January 1954 ») de John Hutchins. (É. P.)

**Didier Lafond**  
**Éric Poirier**

## Des hauts et des bas



Lors d'un cocktail modeste, un traducteur imbu  
À un sobre pianiste exaltait son métier.  
Il aurait pu tenir ainsi des jours entiers  
À répéter ce qu'il disait dès le début :  
« Par notre intermédiaire,  
Des millions de gens  
Ont accès aux plus grands :  
Je n'en suis pas peu fier.  
Aristote, Augustin, Nietzsche, Hegel, Sénèque  
Jésus même n'a pu toucher autant de cœurs  
Que lorsqu'un traducteur  
A versé son discours dans le moule des Grecs.  
Il suffit de connaître au moins deux langues vives,  
D'étudier trois ans, d'en travailler autant,  
Et voilà que votre œuvre, avec un peu de temps,  
De peuples éloignés fait se toucher les rives.  
Et de cet art on vit bien honorablement :  
Des fins de mois jamais on ne voit les tourments,  
Car le travail afflue, les clients paient, enfin  
Ce n'est pas, comme vous, métier de crève-faim.

Mais vous ! Votre métier ! Avant de l'exercer,  
Ce sont des heures  
Ce sont des jours,  
C'est des années que vous passez  
À bouder le bonheur,  
À travailler toujours.  
Oui, je l'admets : vous êtes brave.  
Mais cher ami, devant les yeux  
Mettons les trous : entre nous deux,  
Qui est l'artiste, et qui l'esclave ? »

Le musicien, pris d'émotion,  
Se pencha avec précaution  
Sur la table du truchement.  
« Vous m'intriguez. Et sur quoi donc  
Travaillez-vous présentement ?  
Sur Heidegger ? Ou sur Platon ?  
« Rapport annuel », « Note de service »...  
Ma parole, l'ami, mais vous êtes aux cieus !  
Heureusement que vous m'avez ouvert les yeux !  
Je veux vous remercier : venez dans les coulisses,  
Assister dès demain à mon humble concert. »  
Le traducteur, content, vida d'un coup son verre.

Le lendemain, comme promis, le traducteur est au lieu dit,  
Délaissant son clavier de poète, sa lyre,  
Pour entendre celui  
Du martyr.  
Déjà dans le foyer, il entend des murmures  
Encensant l'homme qui, paraît-il, tout à l'heure  
Saurait porter aux nues et combler de bonheur  
Tous les gens qui sont là, du plus jeune aux plus mûrs.  
Encore dans la salle, on ne tarit d'éloges  
À propos de celui qui attend dans sa loge.  
Puis se fait le silence  
Et le concert commence.  
L'artiste joue. Dans son visage  
Semble s'amonceler un amas de nuages.  
Son front puissant se voile.  
La salle est en émoi.  
On attend un orage.  
Mais ce sont des étoiles  
Qui naissent de ses doigts.  
Le public est conquis,  
Transporté jusqu'au faite  
D'un domaine enchanté qu'on nomme paradis.  
Quand la musique arrête  
C'est d'un bond et d'un seul que la foule se lève.  
On acclame, on exulte, on applaudit sans trêve.  
Le pianiste s'en va, le front tout en sueur  
En coulisse revoir son ami traducteur.  
La foule crie et le rappelle.  
Les hourras fusent, se ramassent à la pelle.  
Le pianiste est ému. C'est un moment magique.  
Avant de retourner saluer son public,  
Il goûte doucement les cris et les vivats  
Que le peuple réserve aux rois et aux divas  
Puis à son compagnon un peu troublé chuchote :  
« Je touche assez de gens moi-même aussi, je crois.  
Et que serait-ce, dites-moi,  
Si j'étais payé à la note ? » ■

**François Lavallée, trad. a.**

## Une discipline à la fois jeune et ancienne : la terminologie

CABRÉ, Maria Teresa (1998) : *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, traduit du catalan, adapté et mis à jour par Monique C. Cormier et John Humbley, Ottawa / Paris, Les Presses de l'Université d'Ottawa / Armand Colin, 322 p.

**L**A TERMINOLOGIE, discipline récente, certes, mais florissante, est enseignée dans les universités francophones depuis une vingtaine d'années. « Déjà! », se disent sans doute ceux qui ont assisté ou participé à la naissance du domaine. « Pas plus? », pensent pour leur part les nouveaux adeptes de la discipline. Qu'importe, un constat s'impose : les étudiants francophones disposent d'un nombre relativement restreint de manuels théoriques de terminologie rédigés dans leur langue. C'est pourquoi la version française de *La terminologia. La teoria, les mètodes, les aplicacions*, parue à l'automne 1998 a été accueillie avec enthousiasme dans le milieu universitaire francophone.

Cette traduction et adaptation que proposent Monique C. Cormier et John Humbley, rédigée dans un style à la fois soigné et rigoureux, sobre et accessible, retrace dans un premier temps les origines de la discipline, dont les premières applications remontent à Lavoisier. Mais pourquoi, alors, considérer la terminologie comme une discipline récente? C'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les fondements théoriques de la terminologie étaient totalement inexistantes, et ce, malgré le grand intérêt de certains scientifiques de

Aline Francoeur est étudiante au doctorat en linguistique et chargée de cours à l'Université de Montréal, où elle enseigne la recherche documentaire et la terminologie.



l'époque pour la dénomination des concepts propres à leurs disciplines. En somme, Lavoisier, Linné et leurs illustres confrères faisaient de la terminographie sans même le savoir! Ce n'est que deux siècles plus tard, dans les années 1970, que l'on commence à s'intéresser aux aspects théoriques de la discipline. En terminologie, qui dit théorie dit nécessairement Eugen Wüster, ingénieur autrichien auquel on doit les premières études sur le terme et que l'on considère comme le fondateur de la terminologie moderne. Depuis Wüster, la terminologie connaît un essor constant; les avancées scientifiques et technologiques, la multiplication des relations internationales et le développement de l'informatique y sont pour quelque chose.

La terminologie entretient des liens étroits avec des disciplines telles que la lexicologie, la traduction, la documentation, la communication et l'informatique.

C'est pourquoi on reconnaît unanimement son caractère interdisciplinaire. Mais quelle est, en fait, la nature de ces liens? Qu'est-ce qui distingue la terminologie de la lexicologie? En quoi la terminologie est-elle liée aux sciences cognitives? Quel est l'apport de l'informatique aux méthodes de travail de terminologie? Le deuxième chapitre du livre de Maria Teresa Cabré répond à toutes ces questions, et à bien d'autres encore.

### Aspects formels et conceptuels de la terminologie

Le troisième chapitre, qui s'intitule *Les fondements de la terminologie*, constitue le pivot de l'ouvrage et compte à lui seul plus de cent pages. Après un examen minutieux des notions de langue générale et de langue de spécialité, on procède à une analyse approfondie de l'unité terminologique sous ses différents aspects.

On s'intéresse d'abord à son aspect formel, c'est-à-dire au terme en tant qu'objet de dénomination. Les types de termes, les processus de formation de termes et les particularités du terme par rapport au mot sont quelques-uns des points abordés dans cette section. On passe ensuite à l'étude de l'aspect conceptuel de l'unité terminologique, c'est-à-dire à l'étude du terme en tant que représentation mentale. Il est ici question des relations entre concepts, de la représentation des concepts ainsi que des relations qui s'établissent entre dénominations et concepts. La richesse des exemples et des notes de même que les nombreux schémas et graphiques facilitent la lecture de ce chapitre qui peut, à première vue, sembler laborieuse.

### Normalisation et rôle du terminologue en entreprise

Les quatrième et cinquième chapitres de l'ouvrage portent respectivement sur la normalisation et le rôle du terminologue dans un service linguistique. Le chapitre sur la normalisation, qui résume la création des principaux organismes de normalisation et qui traite également de néologie, saura intéresser le lecteur avide d'en savoir plus sur l'aménagement linguistique. Le dernier chapitre dresse un profil du service linguistique type, décrit les travaux techniques qui y sont effectués, situe la place qu'occupe la terminologie dans ce genre d'organisation et, enfin, traite de la formation des terminologues.

La version française du manuel de Maria Teresa Cabré porte surtout sur les as-



**dactylographe rapide MR inc.**

7305, AVENUE FIELDING  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H4V 1R7  
TÉL. : 482-6751 • TÉLÉC. : 482-7572

- Transcription de cassettes micro, mini ou régulières ◦
- Spécialités : médical, technique, informatique, juridique ◦
- WordPerfect ◦

Word ◦

pects théoriques de la terminologie, ce qui la distingue de la version originale en catalan, qui traite davantage des applications proprement dites. Comme le soulignent Monique C. Cormier et John Humbley dans l'avant-propos, « l'évolution très rapide de la technologie rend vaine toute tentative de description des pratiques actuelles [...] »; c'est pourquoi ils ont renoncé à inclure dans leur adaptation les

chapters sur la terminographie et la terminologie. On constate en outre que Maria Teresa Cabré a été très influencée par les travaux de ses collègues québécois, travaux qui sont d'ailleurs abondamment cités dans l'ouvrage. Qui plus est, comme pour la version catalane, la préface est signée par Jean-Claude Corbeil, l'un des principaux artisans de l'aménagement linguistique au Québec. Bref, *La terminologie. Théorie, mé-*

*thode et applications* constitue une excellente synthèse des connaissances théoriques en terminologie et expose avec une grande objectivité les différents points de vue des chercheurs du domaine. C'est d'ailleurs dans la présentation de ce large éventail de perspectives sur les nombreux thèmes traités que réside la grande force de l'ouvrage. ■

Aline Francoeur, term. a.

## Business Correspondence for French Speakers

VAN COILLIE-TREMBLAY, Brigitte, BARTLETT, Micheline, FORGUES-MICHAUD, Diane, *Correspondance d'affaires anglaise*, Les Éditions Trancontinental, Les Éditions de la Fondation de l'entrepreneurship, 1998, 398 p.

**A** STYLE guide in French for English correspondence? Why? That was my initial reaction upon seeing this book. After leafing through it, however, it became clear that for francophones who, for business purposes, need to correspond in English, this is indeed a handy guide.

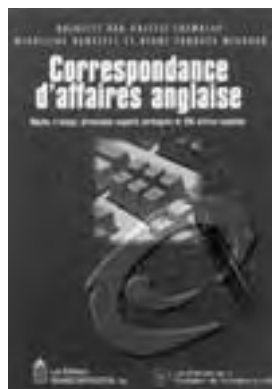
*Correspondance d'affaires anglaise* is an offspring of *Correspondance d'affaires*, by the same authors, which was published in 1991. The latter work contained a small section dedicated to English business writing that has now been expanded into a full-fledged correspondence guide. The result is, in the authors' own words, "un livre très pratique et concret qui a été spécialement conçu à l'intention des francophones qui mènent des transactions d'affaires en anglais."

The book is divided into four sections: the first deals with presentation rules for letters, memorandums and envelopes; the second sets out basic grammar and style rules; the third contains sample letters. There are exercises scattered throughout the first two sections which allow readers to test their knowledge. Answer keys are provided in the last section.

The overall presentation of the material is excellent: short introductory paragraphs, telegraphic presentation of the grammar rules, and plenty of examples. The pages were designed with the reader in mind, and information is readily located.

Wilma Scappaticci is Director of Marketing at Communications Transcript Suc., a Montreal-based translation firm.

As for the actual content of the book, a word of caution: there are a few minor mistakes, some of the rules are outdated, and the sample letters sometimes appear to be word-for-word translations from the French. On page 46, for instance, the authors propose "let's make a date" as a recommended English written expression for making an appointment. "Can we set up a meeting?" or "May I make an appointment?" would be more appropriate and less likely to imply dinner and a movie



on Saturday night!

Moreover, some topics, such as the correct use of Miss, Ms. and Mrs., should have been covered in more detail, as even English speakers are often unsure how to use them, and most business writers drop them altogether. Of particular note is the fact that the most recent English-language work cited in the bibliography dates back to 1992.

The book does not purport to be, nor should it be construed as a definitive voice on English usage. In short, it is a good reference tool for French speakers requiring a general guide to English business writing. ■

Wilma Scappaticci

## NOUVEAUTÉS CD-ROM

### Meet the Webster

Random House Webster's Unabridged Dictionary  
Version 2.0, Novell, Inc. 1994-1996  
Random House, Inc. 1996  
System requirements:  
PC 486 or higher, 8 Mb of RAM, 3 Mb of free  
disk space on a hard drive (standard installation)  
or 30 Mb (dictionary data on hard drive)  
Microsoft Windows 3.1 or later

This electronic reference is based on the Random House Unabridged Dictionary of the English language, Second Edition, 1996, by Random House, Inc.

It has a user guide which explains the entries, labels usage, abbreviations, grammatical references, etc. The multimedia version also offers a sound option to listen to the pronunciation and an illustration option to see a picture of the

word. You can customize the interface and some functions using the Preference menu.

The software can be linked to WordPerfect for Windows Version 6.0, 6.0A and 6.1, although I haven't tried to do this. It also offers all the general software functions (copy, paste, print, etc.). And, always a great advantage, it can be installed directly on your hard disk.

Since this is the same company that produced the *Robert-Collins French-English, English-French* dictionary, it is possible to call up those dictionaries from the Random House software. The search functions are also similar to the Robert-Collins dictionary.

You can search the Index to look through a complete dictionary word list. ►

You can also look for anagrams using that function. It is possible to search for a word in the definitions using the Search on Definitions function. It is also possible to search for a word within the definition in the window of a particular entry by using the Find function (Ctrl+F), a very handy feature. The View History function can help you keep track of your search during a session and allows you to get back to a previous search quickly.

You can narrow down your search by using standard Boolean operators (AND, OR, NOT) but also some of the more advanced search features: Group, which determines the order of priority of the search and Exact Match. The wild cards allow the replacement of one or several characters and you can make your search case-sensitive.

Merriam-Webster's Collegiate System requirements:  
IBM or fully compatible PC, 386 SX processor or higher, 4 Mb of RAM  
2Mb of free hard disk space  
Microsoft Windows 3.1 or later

This electronic edition of *Merriam-Webster's Collegiate Dictionary, Tenth Edition*, includes the full text of the print edition, plus nearly 1,000 illustrations to supplement and clarify definitions.

The software uses CompLex, the same browser and search engine used in the *Harrap's English-French, French-English* dictionary. So it offers similar functions although, unlike the Harrap's, it is not as easy to install the software directly on the hard disk. The Help files indicate it is possible to access the dictionary from Word 2.0 and 6.0.

You can tailor the screen and certain commands. A function that some may find practical is the User Notes which allows you to add a note to a particular entry. Like all other software, it is possible to copy, paste and print.

You can look for a word in the current book or in several other books. The Hierarchical Browser function allows you to hide or display the subentries of a particular entry. The History Window displays a list of all previous entries viewed during one session so you can go back to them rapidly.

You can also refine your search using Boolean operators (AND, OR, NOT), wild cards (replace one or several characters), and proximity searching, Exact Match or Match Case functions. It is also possible to search within the definition of an entry by using the shortcut F5. ■

**Manon Bergeron, trad. a.**

## NOUVEAUTÉS LIVRES



### Ouvrages de références

■ CADIAU, Paul, *Lexivino : français-espagnol, espagnol-français = Lexiwine*. P. Cadiau, 1998. ISBN 2-907080-10-5

Lexique bilingue de la vigne et du vin : botanique, biologie, œnologie, vocabulaire financier et juridique... L'ouvrage est accompagné d'une version anglais-français.

■ BOUCHET-SAULNIER, Françoise, *Dictionnaire pratique du droit humanitaire*. Paris, La Découverte, 1998, 460 p. ISBN 2-7071-2885-6

Ce dictionnaire propose la définition et l'analyse de plus de 300 termes spécialisés, tels que « zone de sécurité », « accords spéciaux », etc. Offre également une foule de renseignements pratiques (adresses d'organismes, bibliographie).

■ *Dictionnaire d'économie*, sous la direction de J.-M. Béhar. Paris, Aurora, 1998. 352 p. + un CD-ROM (La nouvelle encyclopédie des sciences humaines). ISBN 2-91892-00-7

Une description des concepts fondamentaux de l'économie avec un lexique anglais-français sur le CD-ROM.

■ RAIMBAULT, Guy, *Le dictionnaire de l'euro, 1999-2002*. Nouvelle édition — Paris : JV & DS, 1998, 336 p. ISBN 2-910952-13-4

Plus de 600 termes et expressions, 530 définitions. Des fiches graphiques, un index de sigles complètent le panorama de la nouvelle monnaie.

### Langage, linguistique

■ DESRUISSEAU, Pierre, *Trésor des expressions populaires; petit dictionnaire de la langue imagée dans la littérature québécoise*. Saint-Laurent (Québec, Canada), Fides, 1998, 333 p. ISBN 2-7621-2033-0

Répertoire plus d'un millier d'expressions populaires québécoises tirées d'œuvres littéraires. L'expression est expliquée dans son contexte.

■ *L'écrivain et son traducteur : en Suisse et en Europe*. Ouvrage sous la direction de Marion Graf, Carouge (Suisse), Zoé, 1998, 293 p. ISBN 2-88182-339-4

Un portrait des traducteurs littéraires de quelques grands écrivains (Shakespeare, Dürrenmatt...).

■ STEINER, George, *Après Babel : une poétique du dire et de la traduction*. Trad. de l'anglais L. Lotringer, 3<sup>e</sup> édition,

Paris, Albin Michel, 1998, 688 p. ISBN 2-226-10587-5

Dépassant les problèmes techniques de la traduction, l'auteur aborde les questions fondamentales et en dégage une théorie du langage en tant que communication humaine totale.

■ VINCENOT, Claude, *Précis de grammaire logique*. Paris, H. Champion, 1998, 1 224 p. (Bibliothèque de grammaire et de linguistique ; 4) ISBN 2-85203-684-3

La distinction fondamentale entre oppositions concurrentielles de description et de classement à de multiples faits linguistiques susceptibles de représentations pleines ou défectives (matrices, carrés logiques à lecture angulaire ou linéaire) toutes dérivées du principe d'identité auquel n'échappe pas la logique grammaticale.

■ LEVESQUE, Christian, *Au bout de la langue*. Sarreguemines (Moselle), Pierron, 1998, 191 p. ISBN 2-7085-0193-3

Recueil de mots d'esprit et jeux de lettres, étymologie, exceptions bizarroïdes et fleurs de style. Allie connaissance et divertissement.

■ ABALAIN, Hervé, *Histoire des langues celtiques*. Paris, J.-P. Gisserot, 1998, 128 p. avec cartes (Terre des Celtes). ISBN 2-87747-344-9

De nos jours, le monde celtique se réduit à une mince frange atlantique et ne compte que l'Irlande à titre d'État. Au III<sup>e</sup> siècle, la Celtie eut une importance considérable dans la civilisation européenne. Cette étude relate l'histoire des langues celtes, gaéliques et brittoniques.

■ BEAUJARD, Philippe, *Le parler secret arabico-malgache du sud-est de Madagascar*. Paris, L'Harmattan, 1998, 166 p. (Recherches étymologiques). ISBN 2-7384-6794-6

Les aristocrates antemoro du sud-est de Madagascar utilisent un langage secret dans le domaine du sacré et dans la vie profane. Cette étude montre la complexité de ce parler aux nombreuses influences (arabe, persan, swahili). Cette spécificité linguistique paraît liée à la pratique des devins et à l'existence de manuscrits magiques.

■ *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques*, Paris, Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, 1998, 540 p. Numéro spécial : Histoire épistémologie, langage. N° 2. ISBN 2-913296-009

Présente les ouvrages grammaticaux les plus importants dans le développement des traditions linguistiques occidentales, depuis l'Antiquité jusqu'à la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Dans ce volume sont examinées les premières grammaires des langues anciennes (latin, grec, français).

• *Colinguisme et lexicographie*. Paris, Maison des sciences de l'homme, 1998. Numéro spécial : Langage et société. N° 83-84

Traite de la communication, de l'invention néologique et de son contexte discursif; essai de colinguisme appliqué.

• BATCHELIER, Ronald Ernest, CHEBLI-SAAD, M., *Usage pratique et courant des synonymes anglais : dictionnaire*. Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), Bréal, 1998, 701 p. ISBN 2-84291-2°3-9

Ouvrage qui regroupe 6 000 termes anglais et américains et qui analyse les nuances de chaque synonyme.

• MÉTÉNIER, Anne, *Le Black American English : étude lexicologique et sémantique*. Paris, LHarmattan, 1998, 224 p. ISBN 2-7384-6°41-0

Analyse de ce parler issu des pidgins et créoles des esclaves noirs.

### Science et technique

• GANASCIA, Jean-Gabriel, *Dictionnaire de l'informatique et des sciences de l'information*. Paris Flammarion, 1998, 300 p. ISBN 2-08-035592-9

Un dictionnaire des concepts de l'informatique.

• MARGUILLARD, Fabien, *Jargonoscope, dictionnaire des techniques audiovisuelles : télévision, vidéo, audio, informatique numérique*. Montrouge (Hauts-de-Seine), Dunod, 1998, 399 p. (Documentation électronique). ISBN 2-IO-004II2-6

Une présentation des techniques audiovisuelles à l'appui de définitions des termes propres aux différents domaines.

• *Thesaurus eau*. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Agences de l'eau, Office interna-

tional de l'eau, Agences de l'Eau Artois-Picardie, 1997, 3 volumes. ISBN 2-9502083-4-7

Comprend: 1. Liste permutée; 2. Liste thématique; Liste alphabétique globale. Rassemble un ensemble structuré de 3225 termes-clés couvrant 45 champs sémantiques.

• QUÉRIN, Serge, *Dictionnaire des difficultés du français médical*. Saint-Hyacinthe (Québec, Canada), Edisem, 1998, 200 p. ISBN 2-224-02573-4

Cet ouvrage précise l'usage de termes médicaux et invite aussi à réfléchir sur l'évolution de la langue française médicale. •

Didier Lafond

Les ouvrages présentés dans la chronique Des livres sont en vente à la Librairie Olivieri, sauf indication contraire [5200, rue Gatineau, Montréal (Québec) H3T rW9; tél. : (514) 739-3639; téléc. : (514) 739-3630J.

## PROGRAMME D'ASSURANCE POUR LES MEMBRES DE L'OTIAQ

Une protection  
incomplète se traduit  
immanquablement



par un échange de  
mots avec l'assureur...

Profitez des protections de qualité qui vous sont offertes à prix de groupe .

- assurances auto-habitation
- assurances vie, accidents, salaire
- assurance médicaments
- assurance voyage
- assurance juridique
- assurance des entreprises

Pour obtenir une soumission gratuite, communiquez sans tarder avec un conseiller de Dale-Parizeau IM, le distributeur exclusif du programme.

Courtiers-conseils  
en assurances  
et protections  
financières

**DALE  
PARIZEAU  
LM**

Partout au Québec :

**1 877 807-3756**

Visitez notre site : [www.dplm.com](http://www.dplm.com)



# Une formation qui se traduit par la réussite!

- Une carrière enrichissante sur un marché en croissance rapide.
- Un secteur où la demande de professionnels compétents est supérieure à l'offre.
- Un moyen d'accroître votre valeur sur le marché.
- La possibilité de travailler à l'étranger.

*Le marché mondial de la traduction grandit de 25 p. 100 chaque année!*

*Vous vous devez de communiquer avec le Centre d'éducation permanente de l'Université McGill et de vous informer au sujet du nouveau diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en traduction (options: anglais, français et espagnol), le certificat en traduction ou des programmes préparatoires. Que vous désiriez adopter une nouvelle carrière ou ajouter de la valeur à vos compétences actuelles, votre décision de vous inscrire au programme de diplôme ou de certificat pourrait bien être la meilleure que vous ayez jamais prise!*

---

Loi 90 : Les entreprises qui règlent les droits de scolarité de leurs employés peuvent avoir droit à une déduction d'impôt.

---

L'échéance pour les demandes est le 1<sup>er</sup> juin 1999 pour la session d'automne. Vous devez fournir une preuve de citoyenneté, une attestation établissant votre statut de résident permanent du Québec, les relevés de notes officiels et 40 \$ (non remboursables) pour les droits d'examen et d'admission.

Pour de plus amples renseignements:

Département de langues et de traduction

680, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1199

Montréal (Québec) H3A 3R1

Tél. : (514) 398-6160 • Télécopieur: (514) 398-2650

lang@conted.lan.mcgill.ca • www.mcgill.calconted



McGill  
CENTRE  
D'ÉDUCATION  
PERMANENTE